



MARGUERITE INFO

Le magazine de l'Union Nationale des associations de donneurs de sang bénévoles de La Poste et d'Orange

N°178 - AVRIL 2017



PRIX : 3 €

Merci de mettre cette revue à disposition des personnels

www.dondusanglpo.fr - Facebook : Don du sang La Poste - Orange

Plaquette réalisée en partenariat avec le COGAS* de La Poste, le Groupe Orange et le CCUES d'Orange (*COGAS : instance qui réunit les représentants de La Poste, des organisations syndicales et des associations de personnel de La Poste, définit les orientations de la politique des activités sociales de l'entreprise).





ÉDITO DE MICHEL MONSELLIER

Bonjour à Tous,

Le documentaire diffusé sur ARTE le 21 février dernier montre les conditions de collecte de plasma rémunéré aux USA et, par extension, les pratiques des laboratoires pharmaceutiques fabriquant des Médicaments Dérivés du Sang (MDS).

Plusieurs enseignements peuvent être tirés de ce documentaire :

- Tout d'abord, l'impression de mal être (voire de rébellion) en voyant des personnes vulnérables se faire exploiter pour quelques dollars ou quelques euros ; rappelons que ces pratiques existent en Europe : 20 € en Allemagne ou en Autriche / 12 € en Tchéquie, qui est le pays européen qui « donne » le plus par millions d'habitants. Et l'on se dit : « ce n'est pas éthique » / Comment cela peut-il exister ? / Comment cela est-il possible ?
- Ensuite, l'impression de stigmatisation ou de condamnation des patients pour lesquels ce plasma est collecté et transformé ; impression renforcée par le sentiment de culpabilisation de la patiente suisse nécessitant un traitement par immunoglobulines, à vie.

Et que ferions-nous si nous étions dans la même situation ? Ces traitements sont vitaux pour 500 000 personnes en France et des millions dans le monde ; Or, le plasma d'origine bénévole ne suffit pas à produire assez de MDS.
- Enfin, un indispensable devoir d'introspection sur nos pratiques en France ; sommes-nous si éthiques que cela ?
 - Pourquoi s'offusquer et s'insurger contre une rémunération (indemnisation en Europe) de 20 à 30 \$ pour un don de plasma aux USA (12 à 20 € en Europe) puisque, alors que notre loi du 4 janvier 1993 interdit toute rémunération sous quelle que forme que ce soit, nous acceptons (et parfois cautionnons) que nombre de « donneurs » de sang total bénéficient de compensations bien supérieures à ces montants.

- Pourquoi ces garanties, au plus haut niveau de l'État, que les MDS entrant en France et mis à disposition des patients nationaux sont fabriqués à partir de plasma bénévole, alors que c'est faux et que les autorités sanitaires françaises sont dans l'incapacité de le vérifier → voir le comportement de Swissmédic dans le reportage.

Des solutions existent pour limiter les effets pervers d'un tel système :

- Un peu de moralisation (cela ne ferait pas de mal par les temps qui courent) : parlons tous le même langage, celui du don volontaire et non rémunéré prôné par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) et le Conseil de l'Europe → aucune rémunération sous quelle que forme que ce soit, ce qui évite toute marchandisation d'éléments issus du corps humain, dont le sang et ses dérivés.
- Un combat permanent pour l'atteinte de l'autosuffisance, seul bouclier face à l'entrée d'opérateurs internationaux dont la seule préoccupation est de faire du fric au détriment de notre système de santé.
- Une mobilisation internationale pour que le plasma issu de sang total soit valorisé et transformé en MDS ; plus de 9 millions de litres partent à la poubelle chaque année.
- Une réelle traçabilité des produits afin de connaître vraiment leur origine.

Ces objectifs ne pourront être atteints que grâce à votre travail de terrain, et ce documentaire doit permettre d'ouvrir les yeux sur des pratiques inhumaines qui s'apparentent à de l'esclavage moderne qui ne devraient plus avoir cours dans une société basée sur la solidarité et l'altruisme.

Je vous remercie pour toutes les actions que vous menez au quotidien afin de promouvoir et défendre le don bénévole et gratuit.

Michel MONSELLIER

**Président de l'Union Nationale
Don du Sang La Poste - Orange**

MARGUERITE INFO

Magazine d'information de l'Union Nationale des associations de donneurs de sang bénévoles de La Poste et d'Orange

Adresse : 8 rue Brillat Savarin, 75013 Paris
Tél : 01 48 42 10 09 - **Fax :** 01 48 42 10 59
Mail : contact@dondusanglpo.fr
N°ISSN : 1664-2106

Directeur de la publication : Michel Monsellier
Rédacteur : Michel Monsellier
Maquettiste : Félix Rimbeau
Impression : TCH Réalisation

www.dondusanglpo.fr

LA VIE DE L'UNION

P.4



ASSEMBLÉES DE SECTEUR

P.8



LA JOURNÉE MONDIALE DU DONNEUR DE SANG

P.14



DOSSIER

P.15

LE DON DU SANG

EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE



DOSSIER LE PLASMA

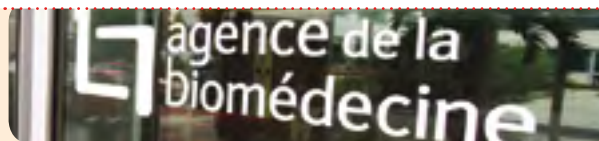
P.20



DOSSIER

P.28

PRÉLÈVEMENTS ET GREFFES
D'ORGANES EN 2016



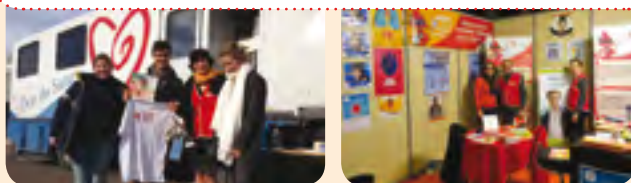
EN BREF

P.32

Donner son sang en Allemagne • La question du prix des médicaments innovants • Chiens renifleurs de cancer • Le «Botellón» fait des ravages en Espagne • Lutter contre les IST • Une mortalité toujours plus élevée avec le VIH • Don d'organe après un arrêt cardiaque • Congélation de tissu ovarien à l'âge de neuf ans • Limogeage du président de l'ONIAM • Nomination

VIE DES ASSOCIATIONS

P.35



39

REVUE
DE PRESSE

46

VOUS
ABONNER

47

NOUS
SOUTENIR

VŒUX DE LA POSTE

JOUR DE FÊTE AU SIÈGE DE LA POSTE

Le 11 janvier, les lauréats de l'opération « Postiers de l'année » étaient réunis au siège de l'entreprise à Paris. Séances photo, galette des rois, vœux du président et rencontres avec les collègues... Une journée intense qui s'est achevée sur la Seine. Récit.



Le 11 janvier, Monsieur Philippe WAHL, PDG du Groupe La Poste organise la cérémonie des Vœux au nouveau siège social du Groupe.



En présence de Monsieur Christophe SIRUGUE, Secrétaire d'État à l'Industrie, la manifestation débute par une rétrospective des événements qui se sont déroulés en 2016.

Puis Philippe WAHL reprend les événements principaux en insistant sur le développement de l'Entreprise, malgré un contexte et un environnement économiques difficiles.

Il remercie l'ensemble des postiers pour leur engagement et précise que le facteur est toujours la personne la plus appréciée des français grâce aux liens quotidiens qu'il noue localement avec la population. Il présente ses vœux de santé et de bien-être à l'ensemble des postiers.



Puis, Christophe SIRUGUE revient sur quelques points marquants, notamment la présence de La Poste sur l'ensemble du territoire, en informant de la signature du nouveau contrat de présence postale, intervenu l'après-midi même avec François BAROIN, Président de l'Association des Maires de France.

Il insiste sur le développement numérique de La Poste, notamment sur l'accessibilité de ses services auprès de toute la population, y compris les personnes âgées grâce à l'application « tablette ».

Il termine par des vœux de développement pour La Poste, développement qui doit se faire en prenant en compte la dimension humaine de l'Entreprise.

La cérémonie se poursuit par la remise de prix :

- Le prix des postiers écrivains est remis à Jean-Luc MANET, Chargé des Affaires Signalées au Secrétariat Général de la Branche Services Courrier Colis, pour son ouvrage intitulé « TROTTOIRS » qui est un polar dans lequel Romain, ancien libraire devenu SDF se retrouve confronté à une série de meurtres de sans abri : pour quelle raison tuer ceux qui ne possèdent rien ?
- La remise des prix de la Bourse Solidarité destiné à récompenser les postiers qui créent du lien entre les générations.
- La présentation des lauréats des projets 2020, dont quatre sont retenus pour constituer une filiale destinée à développer leur projet pendant un an
- La mise en valeur des postiers méritants de l'année.

Le verre de l'amitié clôture la soirée.



RELANCE DES ASSOCIATIONS

L'Union Nationale est basée sur la présence d'une association dans chaque département ; malheureusement quelques-unes sont inactives depuis plusieurs années.

L'un des objectifs de Joëlle DUFFOUX, Secrétaire Générale, est de relancer les associations en sommeil, en coopération avec les délégués de secteur ; mission particulièrement difficile car il convient de trouver de nouveaux bénévoles pour animer et gérer ces associations.

ALPES DE HAUTES PROVENANCE

L'association est en sommeil depuis une dizaine d'années. Éric MARCHANDIAU, Délégué de Secteur PACA, aidé de Jean-François ROUX, qui a repris la présidence de l'association des HAUTES ALPES en 2010 et de Rolland LETORT, trésorier de l'association, sont allés démarcher les différents établissements de La Poste et d'Orange des ALPES DE HAUTES PROVENANCE.



De gauche à droite : Michel MONSELLIER, Président de l'Union, Michel FOUGERAT, nouveau Président des Alpes de Haute Provence et Joëlle DUFFOUX, Secrétaire Générale de l'Union.

Après quelques recherches, Michel FOUGERAT, employé à Orange DIGNE, a accepté de relever le défi.

Il a commencé à chercher d'autres personnes susceptibles de l'accompagner dans cette nouvelle aventure qui s'est concrétisée par la création d'un Conseil d'Administration puis d'un Bureau le 4 mars dernier lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue à CHATEAU-ARNOUX (04) en présence de Michel MONSELLIER, Président de l'Union et de Joëlle DUFFOUX.



Le nouveau Bureau, de gauche à droite : Jean-Marc LARCHEY, Trésorier Général, Marc-André DUBOIS, Secrétaire Général, Valérie YVROUD, Trésorière Générale Adjointe, Monique MARIN, Secrétaire Générale Adjointe.

OISE

L'association est également en sommeil depuis une dizaine d'années, et sa relance est tout à fait fortuite, malgré les efforts déployés auparavant avec les entreprises La Poste et Orange.

Laurent GAGGIOLI, tout nouveau Président de l'association des ALPES MARITIMES, a évoqué en famille ses actions d'animateur du don du sang au sein de son association.

Son frère, Vincent, cadre courrier à la Plateforme Courrier de COMPIÈGNE, s'est montré très intéressé, et l'idée a germé de faire la même chose dans son département : l'OISE.

Contrairement à son frère disposant déjà d'une équipe de bénévoles, il a fallu tout construire.

Vincent s'est mis en quête de trouver, parmi ses collègues, des volontaires pour venir le rejoindre et constituer une équipe en vue d'animer cette nouvelle association.

Plusieurs personnes ont répondu présentes, et le 9 mars dernier, se tenait au bureau de poste de PONT SAINTE MAXENCE, l'Assemblée Générale Extraordinaire permettant d'élire un Conseil d'Administration puis un Bureau.

La réunion se déroule sous l'égide de Patrick MAHIEU, Délégué au développement Régional du Groupe La Poste.



De droite à gauche : Michel MONSELLIER, Président de l'Union / Vincent GAGGIOLI, Président / Aline LOUCHET, Secrétaire Générale / Fanny LAISNE, animatrice / Sabine DUBOR, Trésorière Générale / Patrick MAHIEU DR La Poste / Joëlle DUFFOUX, Secrétaire Général de l'Union.

LES ASSEMBLÉES DE SECTEUR 2017

L'Union Nationale a adopté de nouvelles structures en 2007 préfigurant l'organisation territoriale mise en œuvre au 1^{er} janvier 2016.

Seuls trois secteurs correspondant à cinq régions administratives (AQUITAINE / LIMOUSIN / POITOU-CHARENTES / AUVERGNE et RHÔNE-ALPES) n'épousent pas encore les contours des nouveaux territoires.

Chaque année, les assemblées de secteur sont l'occasion de rencontres entre les associations composant le secteur, en vue d'effectuer le bilan de l'année passée et de préparer, avec l'Union Nationale, les entreprises La Poste- Orange et les partenaires, les actions de l'année en cours.

Les principaux thèmes évoqués cette année portent sur :

- Le nouveau découpage territorial et ses impacts sur notre organisation
- Le bilan 2016 des activités des associations
- La Loi de Modernisation de notre Système de Santé et ses impacts sur nos activités, notamment dans le domaine de l'Éthique, du plasma et de la greffe d'organes
- Les évolutions en matière de Transfusion Sanguine
- Les évolutions de nos entreprises La Poste et Orange
- Les perspectives d'action 2017, et notamment les actions de communication à mener.

Secteur

Auvergne - Limousin

Le 23 janvier : Michel MONSELLIER anime l'assemblée de secteur « AUVERGNE – LIMOUSIN » à LIMOGES en présence de Marie-Paule RIBEYRE, Déléguée de Secteur.



Cette réunion se déroule en présence de Laurence PHARAMOND, DRH à la DSCC Limousin.

Secteur

Poitou-Charentes

Le 24 janvier : Michel MONSELLIER anime l'assemblée de secteur « POITOU CHARENTES » à CHATELLAILON PLAGE en présence de Murielle PROTIN et Samuel ROBERT, Délégués de Secteur.



Cette réunion se déroule en présence de la Docteure Marie-Agnès RIGAGNEAU, Adjointe à la Responsable des Prélèvements à l'EFS Centre Atlantique, Bruno LÉVÊQUE, Directeur aux Relations Territoriales d'ORANGE, Sandrine HETTÉ, du Pôle Social de la Direction des Services Courrier Colis de La Poste et Daniel WERTEPNA, Président de l'Union Départementale des Donneurs de Sang de la Charente Maritime.



Cette réunion se déroule en présence de Pierrette MESTE, de la DSCC Aquitaine, Marc COCQUART, Directeur de la DNAS Sud-Ouest, et Michel VIGUIÉ, Président de l'Union Départementale des Donneurs de Sang du Lot et Garonne.

Pour clôturer l'assemblée, Michel MONSELLIER remet les insignes de Chevalier du Mérite du sang à Rose-Noëlle PRACCHIA, ancienne Présidente et à Jean-Pierre FAIDY de l'association des DEUX-SÈVRES.



Secteur

Occitanie

Le 26 janvier : Michel MONSELLIER anime l'assemblée de secteur « LANGUEDOC ROUSSILLON – MIDI PYRENÉES » à RODEZ en présence de Jean-Marc BERTIER, Délégué de Secteur.

Cette réunion se déroule en présence du Docteur Mohamed EL RAKAAWI, Responsable des Prélèvements à l'EFS Pyrénées Méditerranée.

En fin de séance, Michel MONSELLIER remet les insignes de Chevalier du Mérite du sang à Yolande POUGET et Francis LAVAL de l'association du TARN et GARONNE, et à Jacques DELPECH de l'association de HAUTE GARONNE.

Puis, il remet la cravate de Commandeur du Mérite du Sang à Gérard LAPORTE, Président de l'association de HAUTE GARONNE.



Secteur

Aquitaine

Le 25 janvier : Michel MONSELLIER anime l'assemblée de secteur « AQUITAINE » à AGEN en présence d'Alain LAMAISON et Gérard LESCURE, Délégués de Secteur.

Secteur

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le 27 janvier : Michel MONSELLIER anime l'assemblée de secteur « PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR » à MARSEILLE en présence d'Éric MARCHANDIAU et de Jacqueline LEBÈGUE, Délégués de Secteur.



Cette réunion se déroule en présence de Stéphane PASSERON, Directeur de la DNAS PACA, et des représentants de l'EFS : Marlène HYVERT, DIRCOM, Virginie GAIDO, Adjointe, Aurélie VIAN, chargée de promotion des collectes mobiles du VAR, Marc GROSSO, Responsable de la Maison du Don de Marseille République.

En fin de séance, Michel MONSELLIER remet la médaille spéciale 200 dons à Ervin BOKAY, la médaille de Chevalier du Mérite du Sang à Sandrine BOUABDELLI, Présidente de l'association du VAR et à Jean-François ROUX, Président de l'association des Hautes Alpes, puis la médaille d'Officier du Mérite du Sang à Éric MARCHANDIAU, Président de l'association du VAUCLUSE.



Secteur

Rhône-Alpes

Le 30 janvier : Michel MONSELLIER anime l'assemblée de secteur « RHÔNE ALPES » à GUILHERAND (07) en présence de Jean-André LORRIAUX et Dominique MARTINAT, Délégués de Secteur.



En fin de séance, Michel MONSELLIER remet les insignes de Chevalier du Mérite du sang à Jean-François LORRIAUX, Président de l'association de l'ISÈRE et membre du Comité Directeur, et à François DELIANE, président de l'association de la SAVOIE.



Secteur

Bourgogne - Franche-Comté

Le 31 janvier : Michel MONSELLIER anime l'assemblée de secteur « BOURGOGNE – FRANCHE COMTÉ » à DIJON en présence de Claudine LELIÈVRE et Benoît SCHNEIDER, Délégués de Secteurs, et de Joëlle DUFFOUX, co-organisatrice.



Cette réunion se déroule en présence de Lydia BELLINA, Responsable de la Communication à la DNAS Grand Est et Sylviane MICHURET, Présidente de l'Union Départementale des Donneurs de Sang de Côte d'Or.



Secteur

Grand Est

Le 1^{er} février : Michel MONSELLIER anime l'assemblée de secteur « ALSACE – LORRAINE – CHAMPAGNE ARDENNES » à CHALONS EN CHAMPAGNE en présence d'Isabelle KELLER et Catherine KHAOUS, Déléguées de Secteur.

Cette réunion se déroule en présence des Docteurs Frédéric BIGEY, Responsable des prélèvements à l'EFS Grand Est, Daniel TAPHYTANH, Responsable du site EFS de REIMS, Lydia BELLINA, Responsable de la Communication à la DNAS Grand Est et Anne Catherine ABONNEAU, DRH à la DSCC Champagne Ardennes.



En fin de réunion, Michel MONSELLIER remet les insignes de Chevalier dans l'Ordre du Mérite du Sang à Thérèse LHÔTE de NANCY.



Secteur

Hauts de France

Le 2 février : Michel MONSELLIER anime l'assemblée de secteur « NORD PAS DE CALAIS – PICARDIE » à LESQUIN en présence de Pierre DELECLUSE et Jean-Michel DIZAMBOURG, Délégués de Secteur ; et de Joëlle DUFFOUX et Henry MONTAGNE, invités.



Cette réunion se déroule en présence du Docteur Jean-Jacques HUART, Conseiller Médical de l'Union, Fabien LASSURGUERE, Responsable des prélèvements de LILLE Métropole de l'EFS Nord de France, et Laurent ZAID, Responsable de la Communication de la DNAS.

Secteur

Normandie

Le 7 février : Michel MONSELLIER anime l'assemblée de secteur « NORMANDIE » à CAEN en présence de Corinne SULFOUR et Joëlle DE VYLDER, Déléguées de Secteur.

Cette réunion se déroule en présence de la Docteure Anne DERO, Responsable des Prélèvements à l'EFS de CAEN, Marc MAOUCHE, Directeur Régional d'ORANGE, Christian LEBOSSE, Directeur de la Communication de la DNAS Ouest, et Jacques MARIÉ, Président de l'Union Départementale des Donneurs de Sang du Calvados.



A la fin de l'assemblée, Michel MONSELLIER remet les insignes de Chevalier du mérite du Sang à Nathalie BIENVENU, Secrétaire de l'association de la MANCHE, et à Dominique BOUCHER, Président de l'association de l'ORNE ; Puis, il remet la cravate de Commandeur du Mérite du Sang à Pierre LALIN, Vice-Président de l'association du CALVADOS.



Secteur

Bretagne - Pays de la Loire

Le 8 février : Michel MONSELLIER anime l'assemblée de secteur « BRETAGNE – PAYS DE LOIRE » à NANTES en présence de Dominique LE FAOU et Cédric RUBIN, Délégués de Secteur et Caroline LEFORT, Directrice adjointe de l'EFS Pays de Loire.

Cette réunion se déroule également en présence de Christian LEBOSSE, Directeur de la Communication de la DNAS Ouest et de Benoît Laine, Président de l'Union Départementale des Donneurs de Sang des Pays de Loire.



En fin de réunion, Michel MONSELLIER remet les insignes d'Officier du Mérite du Sang à Janine LEFEUVRE, Trésorière de l'association de l'ILLE et VILAINE, et à Daniel THUAULT, Trésorier de l'association de la SARTHE.

Secteur

Centre Val-de-Loire



Le 9 février : Michel MONSELLIER anime l'assemblée de secteur « CENTRE » à BOURGES en présence de Bruno CAZO et Roger POISSON, Délégués de Secteur.

Cette réunion se déroule en présence de Christophe BEAUVAIS, Directeur aux relations avec les collectivités territoriales d'Orange pour le Cher et l'Indre, la Docteure Mélanie BACANU, Directrice des prélèvements de l'EFS de CHATEAUROUX, accompagnée de Stéphanie LARRERE, et de Jean-Louis CALLAIS, Président de l'Union Départementale des Donneurs de Sang du Cher.

Secteur

Île-de-France

Le 10 février : Michel MONSELLIER anime l'assemblée de secteur « ÎLE DE FRANCE » à PARIS en présence de Michel VILLAGORDO, Délégué de Secteur.



Cette réunion se déroule en présence de Gilles NANIA de la DNAS Île de France, Emmanuelle GOURLET de la DO Orange Île de France, le Docteur Ahmed SLIMANI, Directeur des prélèvements de l'EFS Île de France et de Sylvie ANGER, DIRCOM de l'EFS Île de France.

Secteur

Corse

Le 7 mars : Michel MONSELLIER anime l'assemblée de secteur « CORSE » à BASTIA en présence de Vincent BERNARDI, Délégué de Secteur.



Cette réunion se déroule en présence de Jean-Luc ALDASORO de la DNAS CORSE.



LA JOURNÉE MONDIALE DU DONNEUR DE SANG

La journée Mondiale du Donneur de sang est programmée chaque année le 14 juin, date anniversaire de la naissance de karl LANSTEINER, découvreur des groupes sanguins.

Cette manifestation a été créée par quatre organisations internationales : l'Organisation Mondiale de la Santé, la Croix Rouge, Le Croissant Rouge et la Fédération Internationale des Organisations de Donneurs de Sang.

Elle a pour but de dire « MERCI » aux donateurs de sang bénévoles de par le monde.

L'Union Nationale, sur une idée de son Groupe Jeunes, crée une affiche spécifique, et remettra aux donateurs un porte cartes marqué aux couleurs du Super Donneur.



L'Établissement Français du Sang lance une opération appelée « Missing Types » qui a pour but de masquer les lettres A, B et O (correspondant aux groupes sanguins) des différentes marques d'entreprises : logos, enseignes, signatures

Cette opération lancée en Angleterre voici deux ans, semble avoir rencontré un franc succès.

Elle se déroulera du 10 au 17 juin.

Parallèlement, des collectes de sang seront organisées sur tout le territoire ; la collecte nationale se tiendra sur « le marché des vins de France » à BERCY Village du 14 au 17 juin.

Le donneur de sang d'Afrique Sub-saharienne

Bien que la disponibilité et la sécurité du sang en Afrique soit une priorité pour les principales organisations mondiales œuvrant pour la santé des populations, elle reste encore préoccupante, en particulier dans les pays en développement où vivent plus de 80% de la population mondiale.

Il était prévu que les états africains membres de l'OMS mettraient tout en œuvre pour qu'en 2012, les services de transfusion sanguine en Afrique atteignent des objectifs spécifiques tels que la rédaction et / ou la mise en œuvre d'une politique nationale du sang, le dépistage du VIH et d'autres infections transmissibles par la transfusion (ITT) sur toutes les poches de sang collectées et la collecte de sang auprès de donneurs dont au moins 80% sont volontaires non rémunérés.

Connaitre les caractéristiques des donneurs de sang est fondamental dans un contexte où la sécurité du sang est entravée par plusieurs facteurs, y compris la prévalence élevée des maladies transfusionnelles transmissibles au sein des populations. Cela permet non seulement d'évaluer les stratégies actuelles de sélection des donneurs, mais aussi de les adapter à différents contextes épidémiologiques, financiers et socioculturels.



Caractéristiques sociodémographiques du donneur

La collecte de sang auprès des donneurs bénévoles issus de groupes à faible risque est une stratégie d'approvisionnement plus sûre (risque infectieux plus

faible) et plus durable. Selon l'OMS, le don volontaire et non rémunéré (DVNR) représentait moins de 50% des donneurs de sang en Afrique en 2010. Bien que les donneurs volontaires et non rémunérés soient de plus en plus nombreux dans les services du sang africains, les donneurs familiaux et de remplacement restent encore prédominants dans un certain nombre de pays atteignant plus de 70% des populations de donneurs de sang.



Une grande disparité des proportions existe dans les pays. Mais dans tous les cas les donneurs familiaux sont souvent des parents ou des amis de la famille qui donnent leur sang en remplacement des poches délivrées à leur parent malade. Lorsque le sang et les membres de la famille sont indisponibles, les donneurs non « familiaux » sont secrètement rémunérés par des familles pour répondre aux besoins en sang de leurs proches malades, malgré l'interdiction des services du sang. Ces donneurs présentent un risque infectieux plus élevé. Les pays doivent trouver des moyens de maintenir une offre sanguine suffisante et d'améliorer la sécurité sanguine des donneurs de remplacement disponibles.

Les donneurs de remplacement sont majoritaires parce qu'ils sont facilement disponibles alors que l'offre basée sur un système de donneurs volontaires est plus coûteuse pour de nombreux pays.

En effet, le recrutement des donneurs, les systèmes d'assurance de la qualité et les mécanismes de distribution du sang contribuent largement au coût élevé du sang des centres de transfusion centralisés, le coût du sang dans ce système étant d'environ quatre à huit fois plus élevé que le sang provenant de systèmes hospitaliers basés sur des donneurs de remplacement. La pérennité des systèmes

transfusionnels dans les régions à ressources limitées reste donc une problématique entière. Plusieurs études dans le contexte africain suggèrent que le donneur de sang africain est pour la plupart jeune avec un âge moyen autour de 25 ans. Il a souvent moins de 30 ans. Cet âge moyen est donc 10 à 15 ans moins élevé que celui qui est observé dans les pays européens. Cette différence peut s'expliquer par la jeunesse de la population africaine, l'orientation des programmes de sensibilisation en Afrique sur les étudiants des écoles secondaires et universitaires notamment sur la tranche d'âge de 18-21 ans ayant un risque infectieux plus faible.

La plupart des études menées en Afrique font état d'une prédominance masculine dans les programmes de dons de sang. Dans une enquête récente menée dans les régions d'Afrique centrale, occidentale et de l'est de la francophonie, les sept pays étudiés ont déclaré moins de 30% de femmes dans leur population de donneurs. Dans le contexte africain, les hommes sont considérés en meilleure santé que les femmes ce qui peut expliquer qu'ils soient préférés dans un don familial. En outre, le « don naturel de sang » fait à la nature par les femmes chaque mois diminuerait leur force. D'autres facteurs obstétricaux, dont la grossesse et l'allaitement maternel, restreignent davantage le don de sang de nombreuses femmes. Ce modèle est différent de celui observé dans certains pays développés d'Europe.

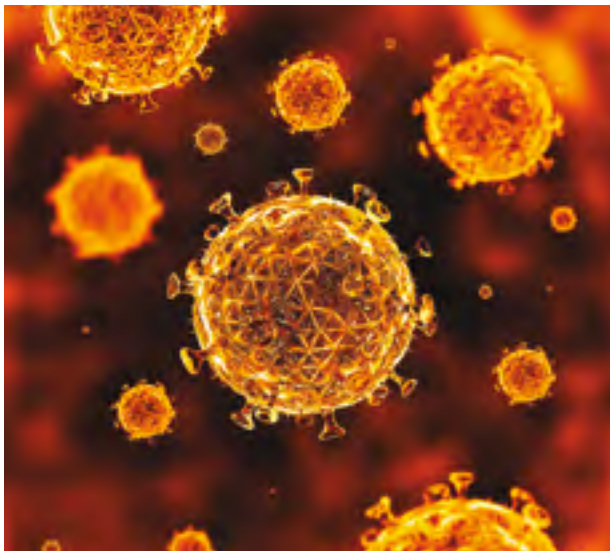
Par exemple, en 2003, les donneurs de sang féminins représentaient 40% en Autriche, 49,7% en France, 50% en Norvège et 55% en Grande-Bretagne.

En 2003, l'Unesco a signalé que seulement 26,5% de la population d'Afrique subsaharienne avait au moins achevé les études secondaires. Cela limiterait la lecture et la compréhension de matériel d'information et de motivation par les donneurs potentiels de sang. En 2007, les données disponibles indiquent qu'au Burkina Faso, plus de 31% de la population de donneurs sont analphabètes ou n'ont reçu que des études primaires. Certaines études suggèrent qu'un meilleur niveau de scolarité peut être corrélé à un risque plus faible d'infection chez les donneurs de sang. La sensibilisation orale, les documents et media illustrés et stratégies comparables pourraient donc être plus adaptées.

Caractéristiques biologiques du donneur

Le taux d'hémoglobine n'est pas systématiquement évalué chez les donneurs de sang en Afrique.

Cependant, certaines études au Cameroun, au Kenya et au Nigeria rapportent qu'environ 1/3 des donneurs de sang sont anémiés.



La prévalence de l'anémie est donc au moins 3 fois plus fréquente chez le donneur d'Afrique subsaharienne que chez le donneur de pays développés.

Les niveaux bas d'hémoglobine dans la population africaine résultent de la carence en fer, de la malnutrition et des infestations parasitaires telles que le paludisme et les helminthiases.

Il peut également être dû à des maladies congénitales telles que la drépanocytose ou la carence en G6PD, endémiques en Afrique. Certains facteurs ont également été associés au faible taux d'hémoglobine : au Nigeria, le taux d'hémoglobine est plus faible chez les donneurs de sang rémunérés que chez les donneurs de sang de remplacement tandis qu'au Cameroun l'anémie est plus fréquente chez les donneurs de sang de sexe masculin.

L'analyse des valeurs de références de l'hémoglobine chez le donneur de sang de race noire révèle que le taux d'hémoglobine est physiologiquement plus bas que chez le donneur de sang caucasien.

La sélection du donneur de sang doit en tenir compte pour éviter une exclusion abusive des donneurs et réduire inutilement l'approvisionnement déjà limité.

Les tests de compatibilité ABO entre donneur et receveur sont obligatoires dans tous les programmes africains de transfusion sanguine.

De nombreuses études, indiquent que le groupe O est le groupe sanguin le plus commun, présent dans 50-80% des donneurs de sang, suivi par les groupes sanguins A et B représentant chaque 10-25% de la population ; le groupe AB est présent dans moins de 5% des donneurs.

L'antigène D est présent dans plus de 90% des donneurs de sang de l'Afrique subsaharienne provenant de différentes régions, au nord comme au sud de l'Afrique. La prévalence de cet antigène est plus faible en Afrique du Nord et en Europe (85%).

L'haplotype RH le plus fréquent en Afrique est le Dce, présent chez plus de 70% des sujets alors que le DCe et dce sont les plus fréquents en Europe de l'Ouest. Les antigènes C et E ne sont pas fréquents en Afrique. Le groupe sanguin de Duffy présente quelques particularités évidentes dans la population africaine : les phénotypes Fy (a-b-) et Fy (a-b +) sont très fréquents et sont présents chez environ 90% des sujets.

Il y a peu de données disponibles sur les phénotypes HLA dans la Population africaine. La connaissance des phénotypes HLA et HNA est nécessaire pour garantir la compatibilité entre le donneur et le receveur lors des greffes d'organes.

La transfusion en Afrique est confrontée aux défis de **sécurité infectieuse** en raison de la forte endémicité des affections virales et parasitaires comme les infections à VIH, VHB, VHC, Syphilis et le paludisme.

Les campagnes de lutte contre ces infections transmissibles par le sang (ITT) sont une priorité pour tous les programmes nationaux de sécurité transfusionnelle. Selon l'OMS, plus de 80% de poches de sang collectées sont testées pour dépister VIH, VHB, VHC, Syphilis.

Différentes techniques sont utilisées dont les tests rapides, basés sur une approche par immunochromatographie et les tests immunoenzymatiques.

Les évaluations de ces techniques ont révélé qu'elles sont faciles à utiliser, ne nécessitent pas d'équipement spécial et sont financièrement abordables. Elles sont donc particulièrement adaptées aux pays en développement.

Cependant, elles doivent être évaluées pour leur efficacité et leur qualité. Le dépistage systématique du génome viral, onéreux pour la majorité des services du sang, n'est pas régulièrement utilisé en Afrique, sauf en Afrique du Sud, en Egypte et au Ghana.

La prévalence de l'infection à VIH en Afrique varie d'une région à l'autre mais varie souvent entre 1-5% parmi les nouveaux donneurs de sang.

Il est clairement démontré que la prévalence des virus transmissibles par le sang est plus faible chez les donneurs bénévoles en particulier lorsqu'ils sont réguliers.



Il existe une grande diversité génétique du VIH-1 dans la population africaine : les sous-types A1, D et C du VIH-1 sont prédominants en Afrique orientale et australe alors que les formes recombinantes telles que CRF02_AG et CRF06_cpx représentent la majorité en Afrique de l'Ouest (Ghana, Mali ou Burkina Faso). La connaissance de cette diversité est cruciale pour le traitement des donneurs de sang infectés et aussi pour comprendre les limites des tests sérologiques de dépistage.

Le virus de l'hépatite B est principalement transmis par voie horizontale et se propage aisément depuis l'enfance, au sein de la communauté par des contacts humains non sexuels.

C'est pourquoi cette affection endémique a la prévalence la plus élevée chez le donneur de sang.

La prévalence de l'antigène HBs varie habituellement entre 5 et 15% chez les donneurs de sang africains. Elle est plus réduite chez les donneurs réguliers.

Le virus de l'hépatite C quant à lui est typiquement transmis par contact sanguin (par exemple transfusion sanguine, procédures médicales invasives). Le mode de vie de la collectivité, l'hygiène de l'hôpital et un certain nombre de pratiques culturelles traditionnelles favorisent le contact avec le sang. Parmi les donateurs de sang africains, 0,3 à 5% portent des anticorps anti-VHC. Des études rapportent que le **paludisme** est retrouvé chez 6-25% des donateurs de sang africains mais son dépistage est rarement entrepris.

La prévalence de la syphilis varie entre 1 et 8% dans la majorité des établissements du sang. Les tests de dépistage sont habituellement bon marché et efficace et les poches systématiquement examinées pour cette infection. D'autres tréponématoses endémiques en Afrique sont également dépistées lorsque la technique du VDRL est utilisée. La filariose est également une parasitose endémique transmissible par la transfusion sanguine. Sa prévalence est très variable d'une région à l'autre.

Stratégies d'approvisionnement

Deux types d'établissements du sang existent actuellement en Afrique :

- Le système d'approvisionnement par les banques de sang hospitalières composées d'unités transfusionnelles rattachées aux principaux laboratoires d'un hôpital
- Le service de transfusion centralisé et isolé des hôpitaux qui dispose d'une autonomie de gestion.

De nombreux pays africains disposent d'un système hybride qui intègre certaines fonctions centralisées telles que l'administration des services et l'hémovigilance mais aussi des fonctions décentralisées comme la collecte, le stockage et la distribution.

L'organisation de l'approvisionnement au sein d'un service de transfusion sanguine en Afrique repose habituellement sur une politique de recrutement et fidélisation de donateurs volontaires, non rémunérés et à faible risque de contamination.

L'organisation de l'approvisionnement commence par la mise en œuvre coordonnée et centralisée d'une politique nationale à travers un établissement du sang autonome disposant d'une stratégie de recrutement, motivation, éducation et d'un plan de collecte cohérent.

Des stratégies efficaces ont été introduites dans divers pays pour augmenter l'approvisionnement en sang et améliorer la sécurité.

Par exemple, la stratégie des Clubs 25, consistant à recruter des jeunes de 16 ans et à les encourager à donner 25 fois le sang au cours de leur vie, a augmenté l'approvisionnement dans plusieurs pays en Afrique anglophones.

Les Clubs 25 font partie intégrante de plusieurs services du sang. Le club 25 exige un niveau très élevé de dévouement qui n'est pas facilement atteignable par les candidats au don dans la plupart des environnements. Mais vu les résultats significatifs de cette stratégie, elle devrait être encouragée.

En Afrique du Sud, il a été clairement démontré qu'il est utile de créer une base de donateurs de sang potentiels avant l'âge autorisé pour le don pour les préparer à devenir des donateurs de demain et créer une culture de don de sang dès le bas âge. Vu le faible taux de don régulier, des efforts sont nécessaires pour retenir les donateurs volontaires.



Au Ghana, un pool de donateurs volontaires régulier a été généré avec peu de frais en créant un environnement convivial dans les locaux d'une station de radio locale. Ce programme a démontré que la mise en place d'un environnement adapté à la culture locale est efficace non seulement pour recruter des donateurs pour la première fois mais aussi pour les fidéliser à faible coût.

Peu d'études ont examiné des questions qui influencent la motivation et les perceptions des donneurs d'Afrique subsaharienne. Mais elles ont révélé que les préjugés, les différences culturelles et le manque d'information représenteraient les principaux obstacles au don.

Des études menées au Burkina Faso, en Afrique du Sud, au Togo et au Nigéria indiquent que les donneurs de sang craignent de connaître le statut sérologique du VIH ou d'être infectés par des maladies lors du don. Certaines personnes prétendent que le don de sang peut diminuer la libido, augmenter la pression artérielle ou même conduire à la mort.

En Conclusion

L'éducation et l'information des populations restent donc la clé des programmes d'amélioration de l'approvisionnement en Afrique sub-saharienne.

La sécurité et la prévalence élevée des ITT justifient la mise en œuvre d'une politique de sécurité infectieuse basée sur une sélection stricte des donneurs de sang et sur l'examen rigoureux du sang collecté.

Cependant, la mise en œuvre d'un programme d'approvisionnement reste problématique face à un environnement épidémiologique complexe, à des ressources financières limitées, à des difficultés organisationnelles et à des contraintes culturelles.

Connaître l'état et l'évolution des caractéristiques sociologiques, hématologiques et infectieuses des donneurs de sang est crucial pour évaluer l'impact des stratégies d'approvisionnement actuelles.

Auteur: CT Tagny^{1, 2}

(1) Service d'Hématologie et de Transfusion Sanguine, Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé, Cameroun

(2) Département d'hématologie, Faculté de Médecine et des Sciences Biomédicales, Université de Yaoundé I

Auteur correspondant :

Pr Claude TAYOU TAGNY, Boite Postale: 5739 Yaoundé, Cameroun Téléphone: +237 693 06 00 83

E-mail : tayouclaude@yahoo.fr



LE PLASMA : UN ENJEU STRATÉGIQUE

Un million de patients vivent ou survivent grâce au plasma d'origine humaine : 500 000 par transfusion / 500 000 par l'absorption de Médicaments Dérivés du Plasma (MDP).

Jusqu'en 2014, l'Établissement Français du Sang disposait de l'exclusivité de la collecte et de l'approvisionnement du plasma aux Établissements de Santé en matière de Plasma Thérapeutique (PT : plasma directement transfusé au patient après inactivation des virus et bactéries) et de fourniture de plasma matière première au Laboratoire français de Fractionnement et des Biotechnologies (LFB) pour fabriquer des MDP (le plasma de fractionnement).

Depuis un arrêt de la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE) confirmé par un Arrêt du Conseil d'État, le plasma thérapeutique traité par Solvant-Détergent (SD) a été classifié dans la catégorie des médicaments : « plasma à finalité transfusionnelle dans lequel intervient un processus industriel »

Cette décision fait suite à une plainte de la société OCTAPAHARMA, société suisse fabriquant des médicaments-dont le plasma SD- et intervenant sur le marché français.



Le système gérant toute cette belle mécanique est donc biaisé (voire vicié) par les intérêts financiers de certains laboratoires.

En effet, même si les opérateurs nationaux semblent bénéficier d'une exclusivité sur le marché national, les Établissements de Santé peuvent s'approvisionner en MDP auprès de laboratoires étrangers par le jeu des appels d'offres. Les hôpitaux étant exsangues financièrement, et les produits transfusionnels étant le deuxième poste de dépense à l'hôpital après les frais de personnel, les acheteurs ont tendance à aller vers le mieux, voire le moins disant.

Pourtant, compte tenu des enjeux en matière de santé publique -tant en matière de soins qu'en matière de coût pour la société- il est INDISPENSABLE de sauvegarder une filière de plasma française, allant de la collecte à la mise à disposition de médicaments, en vue d'assurer l'autosuffisance et l'indépendance nationale à fin que les patients disposent toujours des produits dont ils ont besoin au moindre coût pour la société.

LE PLASMA

Le Plasma est collecté soit par séparation des différents composants du sang contenus dans une poche de sang total, soit par aphérèse.

Dans ce dernier cas, le sang est prélevé dans la veine du donneur branché sur un séparateur de cellules qui permet de ne garder que le plasma et de réinjecter au donneur les globules rouges et les plaquettes.

Définition et composition

Le plasma représente 50% du volume sanguin circulant dans l'organisme et se compose à 90% d'eau.

Ce sont les 10% restants et notamment les 7% de protéines qui sont indispensables à la bonne santé du sujet ; si l'un de ces composants vient à manquer, une (voire plusieurs) maladies peuvent survenir.

Les tableaux ci-dessous reprennent les différents composants contenus dans le sang et notamment dans le plasma.

Sur le tableau reprenant les différents facteurs de coagulation, il convient de remplacer la lettre « F » par Facteur ; par exemple FVIII pour Facteur VIII (8) ou FvW pour Facteur Von Willebrand.

LES COMPOSANTS DU SANG

Le Plasma Thérapeutique

Le plasma représente 50% du volume sanguin et contient des protéines indispensables à la bonne santé.

Lorsqu'un patient perd du sang par suite d'hémorragies (interventions chirurgicales, Accidents de la Voie Publique, maladies graves dont les déficits en facteurs de coagulation), il est nécessaire de compenser cette perte de volume par la transfusion de plasma.

Celle-ci intervient après traitement visant l'inactivation des virus et des bactéries en vue d'offrir un produit le plus pur possible.

Ce type de plasma est également utilisé pour des échanges plasmatiques notamment en cas de maladies neurologiques ou auto-immunes.

Il faut noter que près de 400 000 poches de plasma sont nécessaires chaque année.

Le plasma de fractionnement

Le volume de protéines contenu dans un litre de plasma étant très faible, il convient de mélanger un grand nombre de poches de plasma pour pouvoir en tirer un volume de protéines utilisable permettant de fabriquer un lot de médicaments.

Au LFB, un mélange de 2 000 poches de plasma est réalisé dans une cuve.

Ce plasma est traité par différentes méthodes (précipitation à l'éthanol / chromatographie...)

Il en sort des pâtes plasmatiques qui sont ensuite retravaillées en vue d'extraire les différentes protéines nécessaires aux malades.

Les pathologies traitées : quelles sont-elles ?

Elles sont nombreuses (plus de 80 maladies) et concernent des centaines de milliers de patients mais certaines d'entre elles ne touchent souvent qu'un petit nombre de patients ; elles sont souvent reconnues comme « maladies rares » car touchant moins de 2 000 patients (voire parfois moins d'une centaine sur le territoire national).

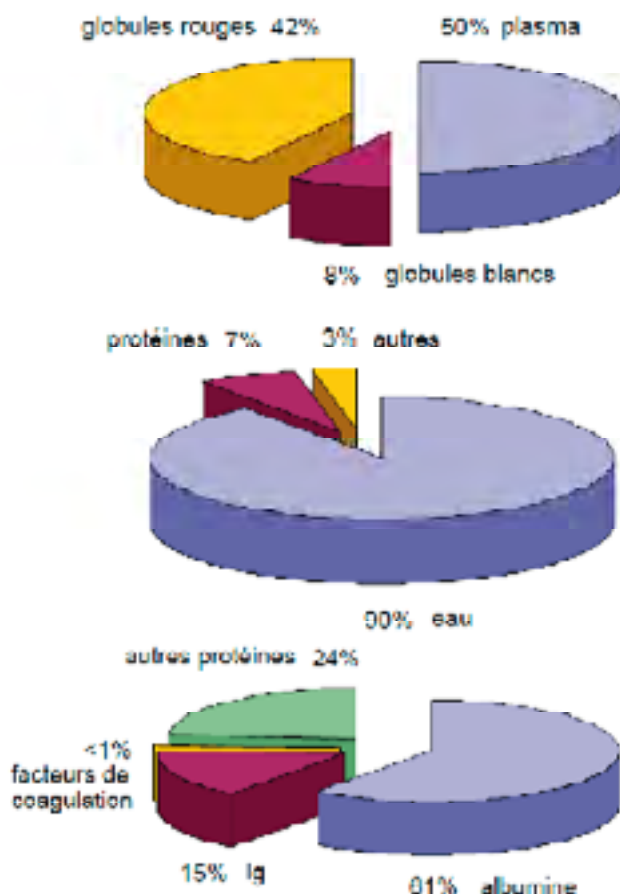
Composition du sang



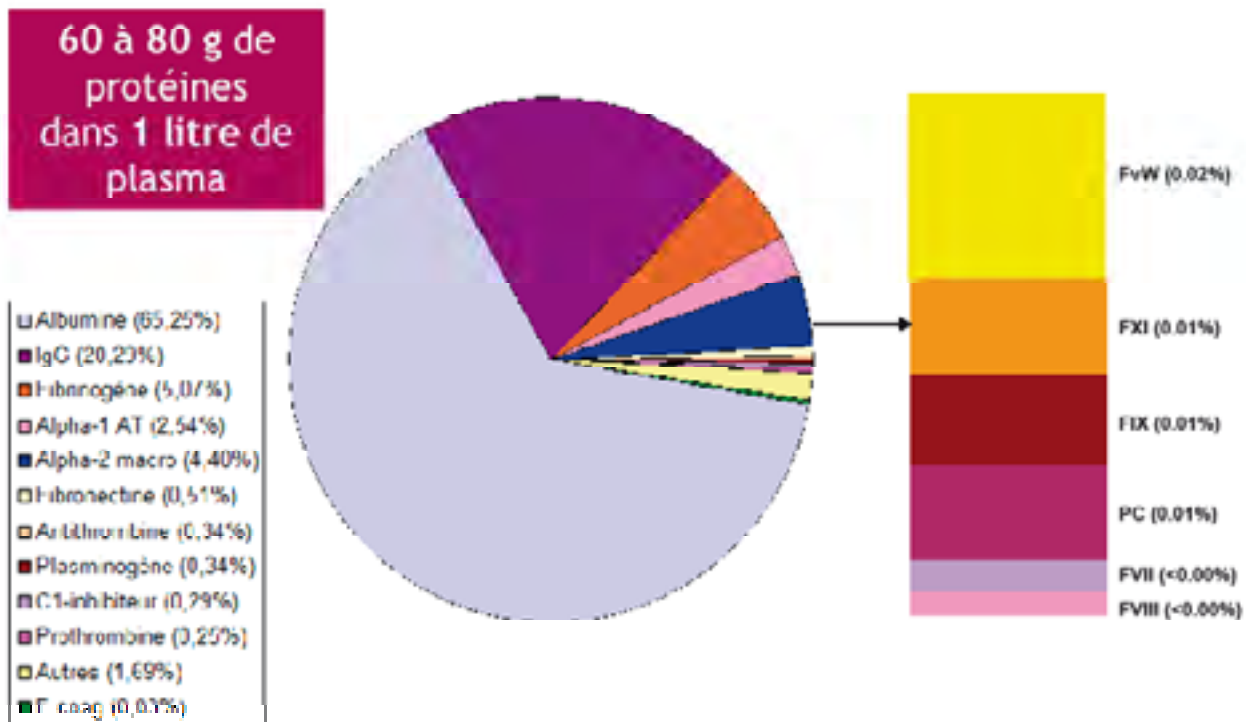
Composition du plasma



Répartition des protéines



La diversité des protéines du plasma



Elles peuvent découler de situations aiguës, l'utilisation des MDP sera donc limitée dans le temps, ou chroniques, ce qui nécessitera un traitement au long cours, voire à vie :

Déficits immunitaires et maladies auto-immunes & traitement par Immunoglobulines intraveineuses (remplacement des anticorps manquants, ou restauration de l'équilibre immunitaire.

Rappelons qu'un déficit immunitaire est une insuffisance des moyens de défense naturelle de l'organisme.

Il peut être auto-immuns (présent dès la naissance) ou secondaire suite à la non production d'anticorps par la moelle osseuse (cancers du sang –dont les leucémies- myélome...)

- Maladies Hémorragiques-Hémophilie A et B, maladie de Willebrand- → traitements par Facteurs de coagulation : FVIII, FIX et FvW
- Maladies avec hospitalisation en réanimation → traitements par Albumine, anti-thrombine, protéine C, fibrinogène...
- Autres situations
 - Prévention de la récurrence de l'hépatite B après transplantation hépatique chez les patients présentant des anticorps HBs positif,

- Traitement substitutif des formes graves de déficit primitif en $\alpha 1$ Anti-Trypsine.

Concernant les Immunoglobulines intraveineuses, il faut entre 7 000 et 10 000 donneurs afin d'obtenir une diversité des anticorps naturels ou auto-immuns optimale en vue de produire suffisamment d'anticorps bénéfiques au patient.

L'Albumine

C'est la protéine majoritaire du plasma humain (env. 40 g/litre) qui contient 60% des protéines plasmatiques.

Elle a un rôle de transport des molécules dans l'organisme (protéines normales, médicaments) et de maintien de la pression à l'intérieur des vaisseaux.

Elle permet, par exemple, la restauration et le maintien du volume sanguin circulant en cas d'hypovolémie (exemple de la Cirrhose avancée).

Les enjeux pour la filière éthique de collecte et de traitement du plasma

L'EFS est un Établissement Public de l'État ; c'est l'opérateur civil unique de la transfusion sanguine en France.

Il a pour mission d'assurer l'autosuffisance en produits sanguins pour les patients nationaux, tant pour les PSL (Produits Sanguins Labiles : transfusés en l'état au patient) que pour le fractionnement : il a obligation de répondre aux besoins formulés par le LFB.

Le LFB est une Société Anonyme dont le capital est majoritairement détenu par l'État ou ses Établissements Publics.

Ces deux entités publiques doivent respecter les principes éthiques inscrits dans le Code Civil mentionnant que le don d'éléments du corps humain (dont les produits sanguins) est Bénévole, Anonyme, Volontaire et Gratuit (Non Rémunéré).

Les tarifs de cession des produits sanguins entre l'EFS et les Établissements de Santé ou entre l'EFS et le LFB sont arbitrés par le Ministre de la Santé et sont mentionnés au Journal Officiel de la République Française.

Il faut noter que ce système de prix réglementés est une spécificité française (bien qu'appliquée dans d'autres pays), la règle étant la loi de l'offre et de la demande sur le marché faisant fluctuer les cours des Immunoglobulines ou autres composants.

Les problèmes rencontrés

Approvisionnement en plasma de fractionnement

L'EFS est soumis aux aléas de production du LFB qui sont liés au volume des marchés de MDP remontés par le LFB.

C'est ainsi que l'on a demandé en 1997 aux donneurs d'arrêter de donner et en 2007 de recommencer à donner car les besoins du LFB explosaient ; puis en 2012 d'arrêter à nouveau pour repartir à la hausse fin 2014 ; ce système de yo-yo est très difficilement compréhensible des donneurs qui doivent subir ces variations de la demande et donc de la collecte.

Les donneurs ont toujours répondu à la demande et seront toujours présents à condition qu'on les sollicite.

Les facteurs de coagulation

L'hémophilie A/ Hémophilie B Maladie de Willebrand sévères



Déficits	Prévalence	Symptômes principaux
Facteur VIII	Env. 1/5 000	Hémorragies graves quand taux FVIII < 1%
Facteur IX	Env. 1/10 000	Hémorragies graves quand taux FIX < 1%
Facteur Willebrand	1/5 millions (type 1)	Hémorragies graves (type 1)
Facteur II Facteur X	1/2 millions 1/10 millions	Sévérité des symptômes et dosage modéré
Facteur XI	1/10 millions	Sévérité modérée (symptômes rares)
Protéine C	1/10 millions	Destruction vasculaire grave (thromboses)
Athrombopénie	1/10 millions	Hémorragies (thromboses)

Le marché mondial du fractionnement

Les laboratoires qui fractionnent le plasma pour en tirer des MDP ne sont plus qu'un petit nombre dans le monde.

L'on dénombre 2 géants l'américain BAXTER et l'australien CSL (après absorption de BEHRING), en troisième position arrive l'espagnol GRIFOLS qui fractionne surtout du plasma collecté aux USA auprès de « donneurs » rémunérés. Ensuite, l'on trouve la société suisse, également implantée en Alsace –OCTAPHARMA- puis quelques petits le français LFB, le hollandais SANQUIN, l'italien KEDRION et deux autres.

Il faut noter que le marché se concentre de plus en plus, ce qui conduira obligatoirement à des problèmes d'approvisionnement pour les patients ou à des coûts insupportables pour les systèmes de santé publique.

En effet, plus le nombre de fournisseurs est faible, plus les ententes « illicites » sont faciles.

Le marché des immunoglobulines est une préoccupation de pays riches, le gramme d'immunoglobuline étant si cher que les pays pauvres et/ou en voie de développement ne peuvent l'offrir à leurs patients nationaux.

De plus, il faut noter que des pays émergents (RUSSIE / INDE / CHINE / BRÉSIL) voyant leur niveau de vie augmenter peuvent accéder à ces thérapeutiques, ce qui réduit d'autant les disponibilités sur les marchés.

Ce marché n'est pas extensible car il dépend d'une ressource rare : le plasma d'origine humaine, ce qui conduira un jour ou l'autre à une pénurie.

Cette « pénurie » a déjà été orchestrée en 2007 par les grands laboratoires faisant naître une tension sur ce marché, alors qu'il y avait des stocks de disponibles.

Cette manœuvre est destinée à faire monter les prix en menaçant les États de rupture d'approvisionnement, les MDP étant vendus aux plus offrants.

La situation particulière du LFB

Le LFB est l'un des plus petits fractionneurs, même s'il est devenu le deuxième fournisseur (de par le chiffre d'affaires) à l'hôpital.

Les produits du LFB, compte tenu de leur spécificité, ne sont fournis que dans les pharmacies des centres hospitaliers.

Le LFB est entièrement dépendant du chiffre d'affaires réalisé en France.

Or, ses parts de marché diminuent car, lors des appels d'offres, ses concurrents cassent les prix afin de remporter ces marchés et à terme d'asphyxier le LFB en vue d'une absorption future.

Le marché des MDP = un marché qui évolue de manière divergente

Le marché des médicaments dérivés du plasma croît en France, mais il est essentiellement tiré par la demande forte en immunoglobulines : 6,2 tonnes en 2011 (dont 3,6 pour le LFB), contre 3,8 tonnes en 2006 (dont 2,6 pour le LFB).

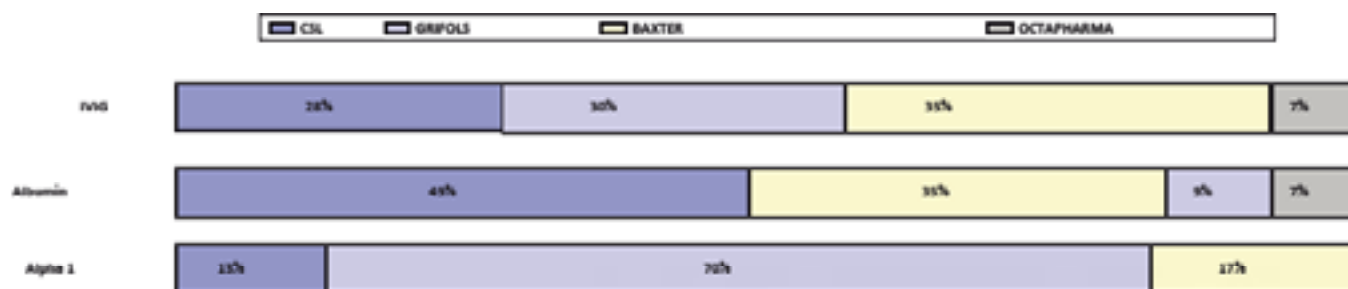
La demande en facteurs de coagulation est nettement plus faible car les patients sont traités à plus de 80% par produits recombinants.

La demande en albumine reste soutenue, mais compte tenu de la baisse des prix, la rentabilité est moindre.

Pour être viable économiquement, un fractionneur doit pouvoir vendre au moins 3 produits pour amortir un litre de plasma : IMMUNOGLOBULINES / ALBUMINE / FACTEUR VIII

Si les 3 médicaments sont vendus de manière trop inégale, le trépied est déséquilibré ce qui conduit à un déséquilibre économique pour le fractionneur.

Un oligopole à 6, dominé par 2 géants aux USA : CSL et BAXTER, et 1 en Europe, GRIFOLS, qui domine aussi la collecte de plasma



Concernant les immunoglobulines, il n'existe pas d'alternative recombinante mais seulement des médicaments plasmatiques pour immuno-substitution et immuno-modulation

En 2015, le LFB sert moins de 50% du marché français des immunoglobulines.

Le plasma collecté contre rémunération ou indemnisation

Le documentaire diffusé sur ARTE le 21 février dernier montre les conditions dans lesquelles le plasma est collecté aux USA.

La situation dans le monde

Le marché des MDS (Médicaments Dérivés du sang) est trusté par les USA qui représentent 50% de la consommation mondiale d'Immunoglobulines (environ 70 tonnes en 2014).



Trois grands laboratoires se partagent le marché : CSL (Australie) / BAXTER (USA) / GRIFFOLS (Espagne)

70% du plasma permettant la fabrication des MDS est collecté aux USA dans des « usines à plasma » sites industriels dans lesquels se rendent les candidats au don.

Les « donneurs » sont payés après chaque don ; le montant perçu est variable selon les pays et le type de don.

Pourquoi les USA ?

Pour exporter des Médicaments Dérivés du Plasma (MDP) ou du Sang (MDS) dans le monde entier, il faut que ces laboratoires aient le label « FDA prooved » (approuvés par la FDA -Food and Drug Administration- l'équivalent de notre ANSM -Agence Nationale de Sécurité des Médicaments et des produits de santé-).

Tous les laboratoires-BAXTER (américain) / CSL BEHRING (australien) / GRIFOLS (espagnol) / OCTAPHARMA (suisse) / KEDRION (italien) sont présents aux USA, ce qui leur permet de prélever du « plasma master file » correspondant à des règles bien déterminées, dans de grands centres ouverts 7/7 jours.

De plus, les donneurs sont faciles à trouver, pas besoin d'aller les chercher en minibus ou autre, ils poussent la porte.

Il faut noter que ces pratiques existent également en Europe : Allemagne / Autriche / Tchéquie / pays de l'est ; partout où il y a des pauvres.

Toutefois, un donneur américain peut donner 120 fois dans l'année, alors qu'en Allemagne le nombre de dons est limité à 50 par an contre 24 en France.

Quels sont les dangers d'un tel système ?

- Problème éthique : les donneurs rémunérés sont des personnes vulnérables qui ont besoin de ce « salaire » pour vivre. Le sang des pauvres sert à fabriquer les médicaments des riches dans les pays où le système de protection sociale, permettant à chaque citoyen d'accéder au même niveau de soin, n'existe pas.
- Problèmes sanitaires :
 - Les donneurs qui donnent deux fois par semaine n'ont pas le temps de reconstituer leurs réserves de protéine ou leurs défenses immunitaires ; ces donneurs pauvres sont plus enclins à tomber malades



- Pour l'instant, le nombre de pauvres permet d'assurer l'autosuffisance, qu'en sera-t-il en cas de retournement de la conjoncture économique ou d'une explosion de la demande aux USA, interdisant la sortie du territoire américain du plasma collecté auprès d'américains ?
- Cette mondialisation du marché du vivant -et en l'occurrence des produits d'origine humaine- rend illusoire la traçabilité des dons composant ces produits plasmatiques.

Pour les produits d'origine française, en cas de découverte d'un virus ou autre pathogène chez un patient transfusé ou soigné avec un MDS, l'on peut remonter à la source et connaître le donneur à l'origine de la transmission, et ainsi écarter tous les produits fabriqués à partir de ce donneur clairement identifié.

Il n'en est pas de même dans le système rémunéré puisque tous les dons sont mélangés et n'apparaît que le centre de collecte.

- Dépendance vis-à-vis des États-Unis pour l'approvisionnement en MDS, ce qui pourrait poser problème aux patients en cas de rupture de la chaîne, pour quelque raison que ce soit.



- En effet, les USA sont à l'origine de la fourniture de 70% du plasma mondial. Si, pour des raisons de protectionnisme, ou autre, les barrières se fermaient ou si un virus émergent apparaissait conduisant à la fermeture des frontières, le « robinet » se fermerait mettant en danger l'approvisionnement en plasma et la santé des patients
- Absence de traçabilité

En France, tous les dons sont marqués d'un code barre permettant de suivre (tracer) la poche de sang (plasma, plaquettes) depuis le donneur jusqu'au receveur.

Si le receveur développe un effet indésirable (EI) après sa transfusion, l'on pourra remonter jusqu'au donneur afin de savoir s'il est à l'origine de cet EI (ou non) et ainsi expliquer ce qui s'est passé (ou rechercher d'autres causes).

La traçabilité est totale du donneur au receveur.

En ce qui concerne les MDS, il ne peut y avoir de traçabilité car des milliers de poches sont mélangées dans les mêmes cuves pour fabriquer un lot de médicaments.

En cas de problème, il est impossible de remonter à la source ; sauf pour le LFB qui traite le plasma acheté à l'EFS.

Pourquoi prôner un système basé sur le don bénévole, volontaire et non rémunéré ?

- Le fractionnement plasmatique est une industrie stratégique non seulement en raison de la préciosité du plasma, mais également en raison des techniques de pointe utilisées et brevetées
- C'est le système le plus respectueux de la dignité de l'Être Humain puisqu'il n'y a pas de marchandisation d'éléments issus du corps humain

- C'est le seul système qui assure la meilleure sécurité sanitaire tant pour le donneur que pour le receveur ; le donneur n'ayant aucun intérêt personnel n'est pas enclin à mentir lors du questionnaire préalable au don
- C'est le seul système qui permet d'atteindre l'autosuffisance et la couverture nationale des besoins pour les patients
- C'est le système choisi et prôné par l'Organisation Mondiale de la Santé et le Conseil de l'Europe



En conclusion

Le plasma est un enjeu majeur de santé publique tant en ce qui concerne le plasma thérapeutique que le plasma de fractionnement ; la santé d'un million de patients en dépend.

Il est INDISPENSABLE que la France et l'Europe disposent de fractionneurs nationaux en vue d'assurer l'autosuffisance en produits et médicaments pour leurs patients, ainsi qu'une certaine indépendance afin d'éviter de se trouver liés à des fractionneurs étrangers dont le seul objectif est de faire de l'argent sur le dos des malades et de rémunérer leurs actionnaires.

Des actions seront entreprises sur le plan politique en France et en Europe afin qu'une prise de conscience puisse s'opérer rapidement.



L'Agence de la Biomédecine (ABM)



L'activité de prélèvement et de greffe d'organes en France est pilotée par l'Agence de la Biomédecine (ABM) qui est une agence publique de l'État créée par la loi de bioéthique de 2004 et placée sous la tutelle du Ministère de la santé.

L'Agence exerce ses missions dans les domaines du prélèvement et de la greffe d'organes, de tissus et de cellules, ainsi que dans les domaines de l'embryologie et de la génétique humaine.

En matière de prélèvement et de greffe d'organes, l'ABM

- gère la liste nationale d'attente de greffe et le registre national des refus
- coordonne les prélèvements d'organes, la répartition et l'attribution des greffons en France et à l'international
- garantit que les greffons prélevés sont attribués aux personnes malades en attente de greffe dans le respect des critères médicaux et des principes d'équité
- assure l'évaluation des activités médicales qu'elle encadre.

L'Agence est chargée de promouvoir et développer l'information sur le don, le prélèvement et la greffe d'organes, de tissus et de cellules.

Activités de prélèvements et de greffe : résultats 2016



En 2016, le succès de la greffe se confirme, puisque plus de 15 greffes d'organes ont été réalisées chaque jour. Le nombre total de greffes s'élève à 5 891 organes greffés contre 5 746 en 2015, soit une augmentation de 2.5% et 145 greffes supplémentaires.

L'objectif annuel de 5 700 greffes prévues fin 2016 est atteint, et dépassé. Cela a notamment été possible grâce à la générosité des donneurs, à la mobilisation quotidienne des équipes hospitalières spécifiquement formées et au soutien des associations.

Type de greffe	2013	2013	2014	2015	2016
Greffes cardiaques	397	410	423	471	477
Greffes cardio-pulmonaires	20	11	13	8	13
Greffes pulmonaires	322	298	327	345	371
Greffes hépatiques (dont à partir de donneurs vivants)	1 161 (9)	1 239 (13)	1 280 (12)	1 365 (15)	1 322 (5)
Greffes rénales (dont à partir de donneurs vivants)	3 044 (357)	3 069 (401)	3 232 (514)	3 470 (547)	3 615 (576)
Greffes pancréatiques	72	85	79	77	90
Greffes intestinales	7	3	3	3	3
TOTAL	5 023	5 115	5 357	5 739	5 891

En 5 ans, le nombre de greffes d'organes a augmenté de + 17 % : 5 891 en 2016 contre 5 023 en 2012, année charnière où le cap des 5 000 greffes dans l'année avait été dépassé.

L'activité de greffe à parir de donneur vivant a également progressé en 2016 :

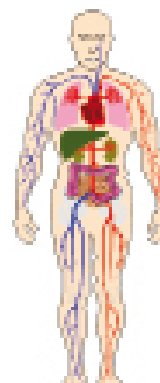
- 576 greffes de rein en 2016 contre 547 en 2015 : représentant près de 16 % des donneurs, et en augmentation de 5,3 %
- mais seulement 5 greffes de foie en 2016 contre 15 en 2015.

Le deuxième plan greffe 2012-2016 préconise que les prélèvements d'organes à partir de donneurs décédés et de donneurs vivants progressent simultanément.

Années	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de greffes rénales à partir de donneur vivant	357	401	514	547	576
Nombre de greffes hépatiques à partir de donneur vivant	9	13	12	15	5

En 2016, ont été réalisées en France

- 5891 greffes d'organes
 - Cœur : 477
 - Cœur poumons : 13
 - Poumons : 371
 - Foie : 1322 (5)*
 - Rein : 3615 (576)*
 - Pancréas : 90
 - Intestin : 3



- Plus de 15 000 greffes de tissus dont plus de 10 000 greffes de cornées.

* : donneur vivant.

De plus, de nouvelles méthodes de prélèvement à partir de donneurs décédés sont mises en œuvre :

- Le prélèvement sur donneur décédé suite à arrêt cardiaque persistant, pratique mettant en œuvre des techniques de sauvegarde des organes dans l'attente de l'entretien avec les proches.
- Le prélèvement sur donneur décédé faisant l'objet d'une LAT (Limitation ou Arrêt des Thérapeutiques) ; ce type de prélèvement, appelés "Maastricht III", déjà en pratique à l'étranger et donnant des résultats aussi probants que pour le prélèvement sur donneur en EME, a été instauré en France suite au vote de la Loi LÉONETTI de 2005 sur la fin de vie. 114 greffes ont pu être réalisées grâce à ces prélèvements en 2016 dans 10 hôpitaux qui sont, à ce jour, autorisés à pratiquer ce type de prélèvement.

L'activité de recensement des donneurs en État de Mort Encéphalique (EME) progresse de 2.7% : 3 676 en 2016 contre 3 579 en 2015 ; le taux de refus au prélèvement augmente légèrement à 33.7% au niveau national (contre 32.5% en 2015).

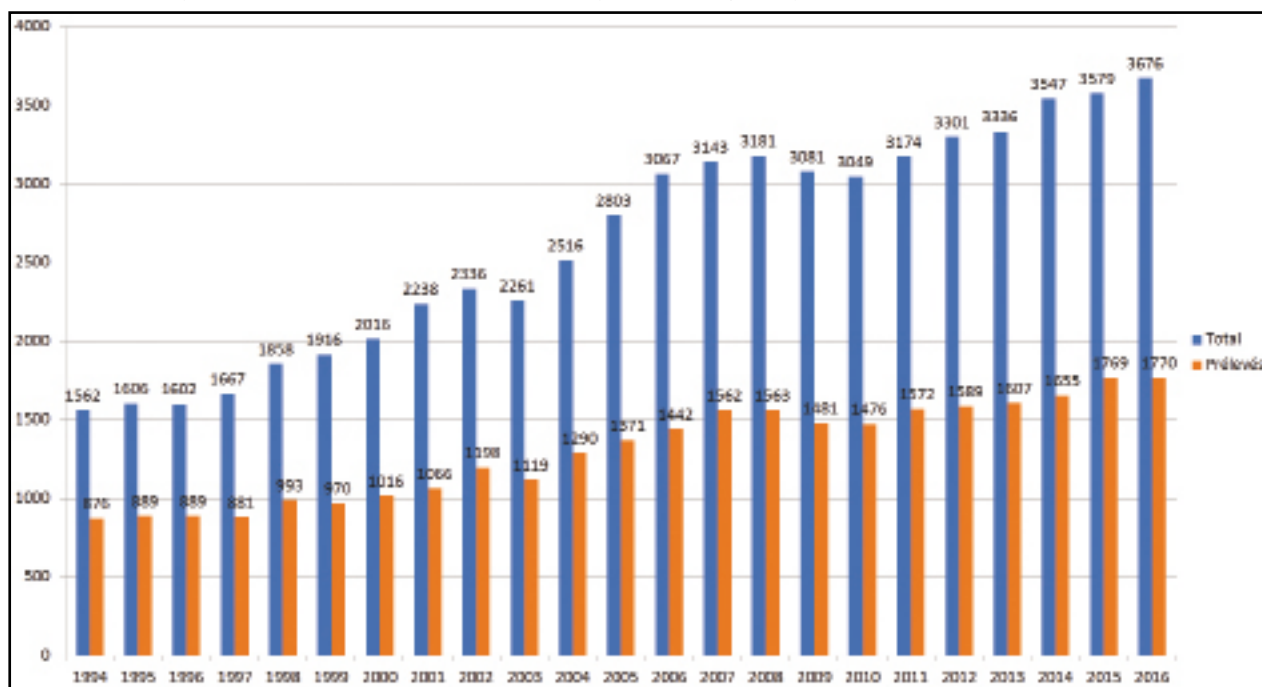
L'activité de prélèvement stagne : 1 770 donneurs en 2016 contre 1 769 en 2015.

L'âge moyen des donneurs régresse légèrement à 56,1 ans en 2016 contre 56,6 ans en 2015.

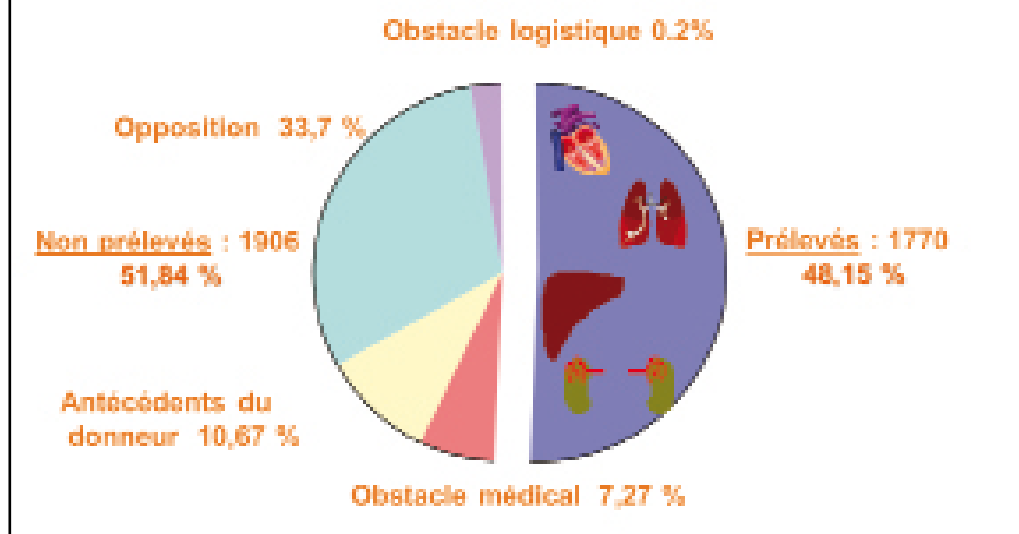


Les patients en attente de greffe d'organe en 2016

L'Agence de la biomédecine travaille quotidiennement à améliorer l'accès à la greffe pour tous les patients en attente d'un organe, dans les meilleures conditions de sécurité. La greffe ne permet plus seulement de sauver des vies, elle s'impose comme un atout thérapeutique majeur qui offre aux patients et à leur entourage une qualité de vie retrouvée. La réussite de l'activité, et ses bénéfices pour les patients, génèrent des attentes fortes en progression constante: en 2016, au total 22 617 patients ont été en attente d'un organe (sachant toutefois qu'au 1er janvier 2016 il y avait 6 083 patients de la liste qui étaient en contre-indication temporaire de greffe).



Devenir des sujets en état de mort encéphalique recensés en 2016



Seules l'action de communication vers le Grand Public et la mobilisation de toutes les associations de terrain pourront permettre de réduire le taux de refus du prélèvement et le nombre de patients en liste d'attente.

Donner son sang en Allemagne

Pour ceux qui le souhaitent, il est bien sûr possible de donner son sang tout en habitant à l'étranger. Mais tous les pays ne pratiquent pas le don bénévole, anonyme et libre.

C'est le cas en Allemagne, où le don n'en est pas un, puisque, pour chaque «don» de sang, le Blutspendezentrum (l'établissement qui vous prend en charge) vous versera une compensation (moyenne) de 20 €, et de 15 € pour le don de plasma.

En dehors de cela, le «don» se déroule de manière relativement similaire à la France : on remplit un questionnaire pré-don (plus long qu'en France), notre tension et température sont relevées et l'entretien avec le médecin a lieu juste avant de passer au «don». Après le «don», vous pourrez vous désaltérer, mais malheureusement pas manger, la collation ne faisant pas partie du processus.

La question du prix des médicaments innovants

Le prix des nouveaux traitements sont de plus en plus chers. Malgré la faible croissance économique, les prix flambent. Voici un exemple : un anticancéreux offrant une survie de trois ans dans le traitement du mélanome pourrait coûter autour de 10 000 euros par mois. Pire encore : un médicament efficace dans une maladie rare de l'enfant qui vient d'être autorisé aux États-Unis coûte 150 000 euros par année de traitement. Il faut plus de transparence sur les prix. Les mécanismes français de fixation des prix doivent prendre en compte les innovations de rupture, qui apportent des guérisons et/ou des chances de survie significatives. En innovant dans la régulation des prix, on consolide ce pilier fondamental qu'est l'accès universel aux soins.

Proposer des traitements à des prix justes, c'est le défi que va essayer de relever la société YposKesi, installée à Evry. L'entreprise est soutenue dans sa tâche par l'association AFM-Téléthon et BPI France qui y ont investi 127,5 millions d'euros. D'ici à 2021, YposKesi deviendra la première plateforme industrielle pour fabriquer à grande échelle des produits de thérapie génique et cellulaire, des traitements pour les maladies rares conçus et produits en France.

Chiens renifleurs de cancer

Le protocole Kdog, porté par l'Institut Curie, vise à mettre au point une détection précoce des tumeurs cancéreuses par le seul odorat d'un chien.

Après six mois d'entraînement sur le site de Magnac-Laval (87), Thor et Nikios, les deux malinois acquis par l'Institut afin d'être formés à la détection précoce du cancer du sein ont rempli leur mission. Si bien que l'Institut Curie a annoncé un «résultat positif à 100%» de cette phase-test menée sur une cohorte de 130 femmes volontaires.

Les chiens sont dressés à «repérer les composés odorants» permettant de détecter un cancer sur une lingette imprégnée de la transpiration ou de tissus prélevés sur un sujet.

Cette première étape a été mise en place grâce à un financement participatif. Ses résultats confirment la pertinence d'une étude clinique : «Une demande est sur le point d'être déposée en ce sens», a précisé l'Institut Curie. Si tout se passe bien, cette étude, qui associera alors 4 chiens, se déroulera entre 2018 et 2021 sur un échantillon de 1 000 femmes.

Ce dispositif simple est non-invasif et peu coûteux, ce qui permettrait, à terme, de le déployer dans les pays en voie de développement où les outils de diagnostic peuvent faire défaut.

Le flair très développé du chien lui permet de détecter les cancers à des stades précoces. Ce qui permet, entre autres, un meilleur diagnostic, un choix plus important des traitements et une plus grande chance de guérison.

Le «Botellón» fait des ravages en Espagne

Plus connu chez nous sous son appellation anglo-saxonne de « binge drinking », le phénomène qui consiste à boire de très grandes quantités d'alcool en un minimum de temps fait des ravages chez les adolescents ibériques.

En octobre dernier, le pays entier a pu mesurer l'ampleur du problème lorsqu'il a appris qu'une adolescente de 12 ans avait succombé après l'ingestion massive de vodka et de rhum lors de l'un de ces rassemblements alcoolisés.

La Fondation d'aide contre les addictions aux drogues (FAD) vient de lancer un plan d'action national dont l'objectif est de freiner la consommation d'alcool chez les jeunes et qui passe avant tout par une prise de conscience des adultes.

Plus encore que ce terrible fait divers, ce sont surtout les derniers chiffres révélés par une enquête publique qui inquiètent. Les données récoltées entre 2014 et 2015 montrent ainsi clairement l'ampleur du phénomène de consommation excessive d'alcool chez les 14-18 ans qui sont près de 60 % à consommer des « cubatas » (alcool distillé et soda) en fin de semaine. Une consommation d'autant plus accessible que 90 % d'entre eux déclarent qu'il est « facile ou très facile de se procurer de l'alcool à leur âge ». Extrapolant les données de l'enquête et s'appuyant sur ses propres enquêtes, la FAD estime, quant à elle, que près de 500 000 adolescents s'enivrent chaque semaine en Espagne.

Alors qu'en France, le ministère de la Santé a récemment décidé de renforcer la vérification de la majorité lors de la vente d'alcool et oblige désormais les commerçants à demander une pièce d'identité en cas de doute sur l'âge de l'acheteur, son homologue espagnol a annoncé qu'une commission avait d'ores et déjà été mise en place pour travailler à l'élaboration d'une « loi de prévention de la consommation d'alcool chez les mineurs ».

Lutter contre les IST

La ministre en charge de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et la ministre en charge des Affaires sociales et de la Santé ont saisi le Conseil National du Sida et des hépatites virales le 2 mai 2016. Le but : définir les nouvelles orientations de la prévention et de la lutte contre les infections sexuellement transmissibles (IST) chez les adolescents et les jeunes adultes, dont l'incidence des infections sexuellement transmissibles (dont le VIH) a fortement augmentée. Cette augmentation est présente depuis la fin des années 1990, mais elle est particulièrement marquée ces dernières années (données du Bulletin Épidémiologique Hebdomadaire n°41-42).

C'est dans ce cadre qu'ont été renforcés, entre autres, les Comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), le Parcours éducatif de santé (PES), le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture (SCCC) autour des problématiques de santé sexuelle et d'éducation.

On observe au sein de certaines populations jeunes des évolutions des comportements et des pratiques à risques (usagers de produits psychoactifs, HSH, publics en situation de précarité, etc.). Ces comportements et pratiques posent des défis considérables aux politiques publiques telles qu'elles sont actuellement conçues.

Une mortalité toujours plus élevée avec le VIH

Le diagnostic précoce est la clé d'un traitement efficace contre le virus du sida. Avant l'arrivée des trithérapies en 1996, les personnes contaminées par le VIH présentaient, sauf exceptions rarissimes, une altération progressive de leur système immunitaire, puis souffraient d'infections opportunistes et décédaient du sida, prématurément.

Aujourd'hui, la situation est différente pour les personnes vivant avec le VIH et sous traitement : elles ont une espérance de vie quasiment normale. Encore faut-il apporter quelques nuances à cette vision des choses. Une étude britannique publiée en ligne le 14 décembre sur le site du Lancet Public Health révèle en effet que le taux de mortalité des personnes contaminées par le VIH est en moyenne plus élevé que celui d'une population d'âge similaire. Mais cette enquête montre surtout que la mortalité et la morbidité sont encore plus importantes quand le diagnostic est tardif. Elle souligne à nouveau à quel point la précocité du diagnostic est un facteur majeur de bon pronostic pour l'infection à VIH.

Un des facteurs le plus prédictif du risque de mortalité est le retard au diagnostic : le risque de décès est 10 fois plus élevé la première année en cas de diagnostic tardif par rapport aux patients ayant bénéficié d'un diagnostic rapide. Le taux de mortalité est apparu aussi plus important pour les hommes que pour les femmes, et en particulier pour les patients les plus âgés au moment du diagnostic. Les statistiques de l'enquête britannique montrent enfin que le diagnostic tardif concerne 61 % des femmes et 51 % des hommes.

Il est urgent d'améliorer le dépistage pour diminuer le nombre de diagnostics tardifs. Il y a déjà eu des progrès en Grande-Bretagne, puisque le taux de mortalité des personnes vivant avec le VIH a été divisé par deux entre la période 1998-2002 et 2008-2012. Mais des efforts supplémentaires devraient contribuer à réduire encore la mortalité liée au VIH, dans les années à venir.

Don d'organe après un arrêt cardiaque

Selon une étude menée par l'AP-HP, trois critères permettent d'identifier très tôt les victimes d'un arrêt cardiaque qui ne survivront pas. L'enjeu est de les orienter, dans le respect de l'éthique, vers une filière de prélèvement. L'étude, menée par le professeur Xavier Jouven de l'Hôpital Européen Georges-Pompidou (HEGP), met donc en lumière ces trois critères : l'absence de médecin témoin de l'arrêt cardiaque, l'absence de rythme cardiaque initiable « choquable » par un défibrillateur, et le non-retour à une circulation spontanée après administration de 3 mg d'adrénaline. Ces critères ont été évalués sur 1771 patients en arrêt cardiaque. Résultats : aucun des 772 patients qui répondaient à ces trois critères combinés n'a survécu. Les questions (éthiques) qui se posent sont les suivantes : quand un patient en arrêt cardiaque répond à ces trois critères, faut-il poursuivre (vainement ?) les manœuvres de survie ? Ou bien, doit-on le conduire au plus vite dans un hôpital habilité aux prélèvements d'organes ? Le débat n'est pas clos.

Congélation de tissu ovarien à l'âge de neuf ans

Souffrant de thalassémie, Moza Al Matrooshi avait dû subir dans son enfance une chimiothérapie. Bien qu'âgée seulement à l'époque de neuf ans, un prélèvement de ses tissus ovariens avait été réalisé et congelé. A 20 ans, la jeune fille était victime des effets secondaires du traitement : la ménopause semblait débiter.

Les équipes du Portland Hospital Women and Children (Londres) lui ont alors proposé de lui transplanter les tissus ovariens congelés dans son enfance. La jeune femme a ensuite suivi un cycle de stimulation hormonale et une fécondation in vitro a été réalisée qui a permis à Moza Al Matrooshi de voir naître son premier enfant. « C'est la première fois que la procédure réussit sur une fille prépubère », constate dans le communiqué la Pr Helen Picton, qui avait congelé en 2001 le tissu ovarien de Moaza Al Matrooshi. Cette première rappelle une nouvelle fois l'importance d'aborder la question de la préservation de la fertilité avec les sujets atteints de cancer, y compris chez les enfants.

Limogeage du président de l'ONIAM

L'Office national d'indemnisation des actes médicaux, des affections iatrogènes et des infections nosocomiales (ONIAM) a été créé en 2002 par la loi Kouchner sur le droit des malades. Cette institution devait offrir une réponse plus rapide aux personnes potentiellement victimes d'une erreur médicale que la voie judiciaire et garantir une indemnisation en cas de refus (ou d'insuffisance) de la personne morale ou physique considérée comme responsable (avec charge à l'ONIAM de se retourner contre elle). Le système promettait d'être « simple, objectif et rapide » résume la Cour des Comptes dans un rapport publié aujourd'hui. mais les résultats ne sont pas à la hauteur des espérances.

La ministre de la Santé a annoncé ce matin le remplacement du patron actuel de l'ONIAM. Sébastien Leloup, candidat du ministère de la Santé, devrait être très prochainement auditionné par les commissions sociales de l'Assemblée nationale et du Sénat pour remplacer Erik Rance avant que ce dernier n'achève son mandat (dont la fin était prévue pour novembre 2017). Si le ministère paraît donc faire peser sur Erik Rance une grande partie de la responsabilité des dérives de l'ONIAM, on n'oubliera pas que le président de l'ONIAM depuis 2011 avait été reconduit dans ses fonctions par l'Avenue de Ségur en 2014.

Nomination

Le Pr Jean-François Delfraissy, ancien directeur de l'Agence Nationale de recherches sur le SIDA et les hépatites virales (ANRS) et coordinateur de la task-force Ebola en 2014-2015, a pris les rênes du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (CCNE) le 4 janvier 2017.

Sa personnalité, forgée dans le milieu du SIDA au contact des patients, rompue à l'urgence, promet de donner un nouveau souffle à l'instance de réflexion.

LES ASSOCIATIONS LOCALES EN ACTION SUR LE TERRAIN

ALPES MARITIMES

L'association organise sa première collecte de l'année dans un camion à DOCAPOST.
31 postiers se présentent et 29 donnent effectivement du sang, ce qui représente un excellent score.

Une expérience à renouveler.



En guise de remerciement, deux cadeaux (T Shirt don du sang et un livre) sont remis au plus jeune donneur -Xavier- tout sourire et ravi, et au plus ancien, fidèle et jovial Raymond.

Chaque volontaire recevra un mot de remerciement, soit par mail, soit une carte «merci de Super Donneur».



BOUCHES DU RHÔNE

La première collecte de 2017 se déroule sur le site de la PPDC MVH sous un beau soleil ; la bonne humeur et la convivialité des animateurs sont de mise.
44 volontaires, dont 6 nouveaux ou nouvelles, font le déplacement.

Afin de réussir cette opération, les bénévoles ont travaillé en amont avec Mathilde, une jeune contra/pro qui prépare un master com sur le site.



CORSE DU SUD

Depuis bien longtemps, il n'y avait plus de collecte d'entreprise en Corse chez La Poste et Orange.

Vu le potentiel du Centre de Tri et du CDIS « Ajaccio Campo dell' Oro », les animateurs rêvaient de relancer cette collecte disparue depuis longtemps. Le nouveau Directeur, Monsieur TASSIN y étant favorable, ils ont engagé la démarche.



Leur première action fût de trouver une place bien en vue pour le camion, car dans l'enceinte du Centre de Tri (CT), c'était impossible.

Ils ont rencontré la Direction de « Corse Hélicoptère » qui possède un parking privé juste en face de l'entrée du CT ; les dirigeants étant sensibles à la cause, l'autorisation de stationner a été généreusement donnée.

Puis, ils ont négocié avec la Directrice de l'EFS (Établissement Français du Sang) pour qu'une équipe de prélèvement vienne durant 5 heures au lieu des deux heures prévues initialement.



Avec la nouvelle plage horaire, les 2 brigades et les facteurs ont pu se libérer au mieux de leurs contraintes.

Ensuite, les animatrices ont travaillé en amont durant 2 mois avec pour maître mot : la communication.

Par une belle journée ensoleillée, le 17 février, tous les bénévoles s'activent pour accueillir les donneurs.

Au final, 42 personnes se présentent, et 37 donneurs (dont 13 nouveaux) peuvent effectivement donner. Un résultat plus que satisfaisant, car la réussite n'était pas acquise.

Au vu de ce résultat, L'EFS est d'accord pour pérenniser cette collecte ; d'ores et déjà, deux autres dates l'une en juin et l'autre octobre sont programmées.

FINISTÈRE

Le 1er décembre 2016, l'association termine l'année par une animation sur le don de sang au Restaurant Inter-Entreprises des Impôts à BREST.

Dominique, accompagné d'Antoine et de Mickael, tiennent un stand d'information dans l'espace accueil de l'établissement. Des guides sont distribués tout au long de l'animation. Les bénévoles recueillent quelques témoignages et encouragements des clients venus se restaurer.



HAUTE MARNE

Collecte de sang à SAINT DIZIER

Mardi 31 janvier, l'EFS du site de CHAUMONT lance sa première collecte de l'année en collaboration avec l'association de La Poste et Orange.

Mobilisés, à la salle des Fêtes de CHAUMONT, les bénévoles accueillent les donneurs de toutes générations confondues.

113 donneurs -dont 11 nouveaux- se présentent et 100 poches de sang sont collectées, malgré une relance intense la semaine précédente de l'EFS pour son site fixe.



Après leur don, les généreux donneurs ont rendez-vous autour d'une table afin de se réconforter autour d'un buffet conséquent et par un accueil chaleureux des bénévoles aux « gilets rouges » de l'association.

La prochaine collecte de l'association La Poste Orange s'effectuera le Jeudi 24 Août à la Salle des Fêtes de CHAUMONT pour espérer faire mieux encore.

Collecte de sang à CHAUMONT



En ce début d'année 2017, l'EFS lance un appel national au don de sang afin de couvrir les besoins des malades.

La première collecte de sang de l'année programmée le mardi 24 janvier dans la salle du Palace à SAINT-DIZIER tombe à pic pour satisfaire les objectifs.

L'EFS de NANCY GRAND EST, sous la houlette du Docteur Maryse MOREL, Responsable des équipes de prélèvement et en étroite collaboration avec notre association de la Poste et d'Orange de la Haute-Marne, organise la collecte avec un horaire élargi sur la journée de 9 à 12h30 et de 15h30 à 19h30.



Les appels ont été entendus, car 260 généreux donneurs - dont 14 nouveaux- se présentent et 234 poches de sang sont recueillies. L'association a offert une collation « maison » à tous les donneurs avec en plus quelques chocolats et 1 stylo 4 couleurs comme gadget.

La prochaine collecte de sang, salle du Palace aura lieu le mercredi 24 mai prochain.



RHÔNE

Les bénévoles de l'association, emmenés par Agnès BOUVIER, Présidente et Roger BARRANCO, responsable du don d'organes, tiennent un stand au salon des étudiants de LYON.

Une fois de plus, la manifestation draine beaucoup de visiteurs.

Beaucoup de jeunes, cette année des jeunes motivés et sensibilisés, mais aussi des parents qui, ayant entendu parler de la modification de la loi sur le don d'organes, viennent pour avoir des précisions.

L'après-midi du vendredi Lydia ORIOL, responsable de la promotion de la maison du don de l'EFS de LYON vient sur le stand pour faire la promotion du don sang, plasma, plaquettes.



Une très belle satisfaction pour les bénévoles qui sont déjà prêts à s'investir à nouveau l'an prochain.

VAR

L'Assemblée Générale des Donneurs de Sang Bénévoles de La Poste et d'Orange du Var se déroule à la Plateforme Industrielle du Courrier de Toulon (Centre de tri de La Valette).

A cette occasion, la Présidente, Sandrine BOUABDELLI, remet les diplômes de reconnaissance aux donateurs.

La cérémonie se déroule dans une ambiance festive et conviviale à l'issue de laquelle les récipiendaires arborent fièrement leurs diplômes, preuve du grand intérêt qu'ils portent à cette action qui permet de sauver et guérir les malades.



AIN

Bourg-en-Bresse

ASSOCIATION DON DU SANG LA POSTE et ORANGE (remplace article du N° 131)

Depuis quelques semaines, l'épidémie de grippe qui frappe notre pays, et plus particulièrement notre nouvelle grande région Auvergne/Rhône-Alpes, n'est pas sans conséquence sur les participations aux collectes organisées par les diverses associations de promotion du don du sang. Aussi nous nous faisons ici le relais des appels qui commencent à être lancés afin d'éviter une éventuelle pénurie de produits dans notre pays. A cet effet, nous vous rappelons que vous pouvez aussi retrouver toutes les informations utiles sur le site www.dondusanglpo.fr notamment les conditions pour effectuer un don, etc. Vous y découvrirez aussi la revue trimestrielle de l'Association nationale du Don du Sang de La Poste et Orange, avec de nombreux articles très intéressants, ainsi que les innombrables actions réalisées ici et là par les membres des antennes départementales, pour promouvoir cette noble cause. De plus, vous y verrez que l'association « historique PTT » est très active. Ce qui lui a valu le 7 mai dernier, lors du Congrès à Nantes de la Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole, de se voir proposer trois postes au Bureau Fédéral, dont celui de Président Fédéral pour Michel MONSELLIER actuel Président l'association de La Poste et Orange.

Et nous profitons de cet article pour vous informer de la prochaine Assemblée Générale de l'Association dans l'Ain, qui sera organisée le vendredi 3 février à Bourg en Bresse, où notre Comité de section est habituellement représenté par son Président F. BOULON et son Trésorier P. JOLY. Cette réunion est ouverte à tous les actifs ou retraités de La Poste et Orange, et donneurs de sang. C'est l'occasion pour les responsables départementaux de rendre compte des activités réalisées durant l'exercice écoulé pour promouvoir au sein des sites burgiens de « La Poste Préfecture » et « Orange Récamier », mais aussi lors de diverses manifestations extérieures, ce don de soi que représente ce geste d'abnégation.

Sachez qu'outre les 4 collectes qui sont organisées par l'association en 2017 sur le bassin burgien, vous pouvez aussi vous rendre aux collectes locales à l'initiative des amicales dans les villages, ou directement à l'E.F.S. Etablissement Français du Sang, à côté de l'hôpital Fleyriat à Bourg en Bresse. A chaque occasion, précisez votre appartenance à l'une des entreprises de La Poste ou Orange, même après votre départ en retraite, car cela permet de conforter le travail d'information de l'association départementale.

Enfin, nous vous rappelons l'accès à la page Facebook de l'association nationale :

Don du sang La Poste et Orange.

<https://www.facebook.com/pages/Don-du-sang-La-Poste-et-Orange/246965052122114>

Collectes prévues en 2017 :

- Mardi 24 janvier de 7h30 à 9h30 à Orange Récamier à Bourg en Bresse
- Jeudi 11 mai de 8h à 12 h à La Poste de Bourg en Bresse Préfecture, devant la Chambre de Commerce
- Jeudi 14 septembre de 7h30 à 9h30 à Orange Récamier à Bourg en Bresse
- Jeudi 5 octobre de 8h à 12 h à La Poste de Bourg en Bresse Préfecture devant la Chambre de Commerce (respecter un délai de 8 semaines entre 2 dons de sang)

SAVOIE

• **L'Association Don du Sang La Poste/Orange**, représentée par son Président François Deliane, a présenté en décembre les activités de son Association sur tous les sites. Il en a profité pour aborder le don d'organes. En effet, à partir du 1^{er} janvier 2017, une nouvelle loi mettra en œuvre le concept du "préssumé donneur".



MARNE

Châlons-en-Champagne

L'ACTUALITÉ EN FLASH



CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE Dons du sang en baisse

La section marnaise de l'association Don du sang La Poste-Orangetenait jeudi son assemblée générale. Poursuivant sa mission de promotion du don de soi, l'association a recueilli quelque 370 poches de sang au cours des 8 collectes organisées tout au long de l'année écoulée. Un chiffre en baisse comparé

aux deux derniers exercices (- 80). Selon la présidente Catherine Khaous, la fermeture récente de l'antenne de l'établissement Français du sang (EFS) à l'hôpital n'aura donc eu aucune incidence positive sur l'activité de l'association. Cette année, l'association célébrera la journée mondiale des donneurs de sang durant trois jours, les 13, 14 et 15 juin en organisant une opération de sensibilisation au restaurant inter-entreprises de Châlons cathédrale. Les prochaines collectes auront lieu, au centre financier, les 15 juin et 12 octobre, à la plate forme courrier de Saint Gibrien, le 20 septembre, au centre d'affaires Patton les 6 avril et 14 décembre.

ALLIER

Moulins

SUR TOUS LES TERRAINS

MARCHE ■ L'ASPTT Moulins prépare la journée de la femme

A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, l'ASPTT Moulins, aux côtés de l'Association aide aux BAKAS, avec l'ensemble de ses partenaires institutionnels et associatifs, sera présente à la salle des fêtes de Moulins. Encadrée par l'association Don du sang de La Poste et de France Télécom, elle donne rendez-vous à toutes et à tous, samedi 11 mars, pour une marche sur les quais d'Allier (9 km environ), retour par le plan d'eau des Champins pour aller prendre le pot de l'amitié à la tour @nima Viltais. Départ à 14 heures, du siège de l'ASPTT Moulins, 16, allée des Pyracanthas. ■

Le sport donne des Elles



MARCHE. Dans la continuité de la Journée internationale du droit des femmes du 8 mars, l'ASPTT, encadrée par l'association Don du sang-La Poste-Orange organisait, samedi 11 mars, une marche sur les bords de l'Allier. Sous un soleil printanier, une quarantaine de personnes ont répondu à cette invitation. Une collation préparée par les responsables de la résidence @nima a été servie à l'espace bar de la résidence. ■

Saint-Dizier SOLIDARITÉ

Don du sang : «Une très bonne collecte»



Il y a eu un peu d'attente aux heures d'ouverture.

Deux cent soixante donateurs présentés, 234 poches de sang et quatre nouveaux donneurs, mardi 24 janvier, au Palais. Voilà de quoi donner le sourire aux équipes de Nancy de l'Etablissement français du sang (EFS) et à l'association des donneurs de sang de La Poste et d'Orange de Haute-Marne. Les donateurs, souvent des fidèles, de Saint-Dizier et de son arrondissement, de la Meuse, ont répondu favorablement et en masse à l'appel. «C'est une très bonne collecte. Nous sommes

satisfait. C'est un élan de solidarité. Chacun fait sa part. Dès 9 h à l'ouverture, 40 donneurs étaient là et 70 à l'ouverture de l'après-midi», a commenté Bernard Zerovec, président de l'association des donneurs de sang de La Poste et d'Orange sur la Haute-Marne. La prochaine collecte au Palais est déjà programmée. Elle aura lieu le mercredi 24 mai, de 9 h à 12 h 30 et de 15 h 30 à 19 h 30.

De notre correspondant
Adrien Jeanson

Chaumont

SANTÉ

Donner son sang pour sauver des vies

En 2016, suites aux événements tragiques qui se sont déroulés sur notre territoire, les citoyens français se sont mobilisés massivement pour offrir leur sang. Ce geste altruiste, utile et nécessaire à permis de sauver des vies. Il est bon de rappeler que le sang est irremplaçable, il ne peut être substitué par aucun produit de synthèse. En ce début d'année, la mobilisation reste forte et l'EFS Alca a besoin plus que jamais de donateurs de sang bénévoles, les réserves nationales étant au plus bas niveau et en dessous des stocks habituels.

Le site de Chaumont a donc programmé une première collecte en collaboration avec l'association des donneurs de sang de la Poste et d'Orange le mardi 31 janvier prochain à la salle des fêtes de Chaumont de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h 30.

L'association, portée par son président Bernard Zerovec, attend beaucoup de cette collecte. Les bénévoles ont mené

une campagne d'information énergique via des panneaux disséminés dans la ville mais aussi par des affichettes chez les commerçants, par l'envoi de 200 courriers, de SMS ou encore par contacts téléphoniques. La cible : les habitués de ces rendez-vous.

Pour cette première, l'association espère dépasser le cap des 150 donateurs.

Il est bon de rappeler que pour donner son sang il faut avoir entre 18 et 70 ans (révolus), peser au moins 50 kg, être reconnu apte lors de l'entretien médical, et ne pas venir à jeun.

Au niveau de la fréquence des dons, les hommes peuvent être prélevés six fois dans l'année et les femmes quatre fois, tout en respectant un délai de huit semaines entre chaque don.

De notre correspondant
Norbert Monzein

Le don du sang se déroulera le mardi 31 janvier à la salle des fêtes de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h 30.



Bernard Zerovec est président de l'association.

Chaumont

SANTÉ

Le don du sang, un geste vital

Inévitablement, les différents acteurs qui militent en faveur du don du sang se mobilisent à travers la France en organisant de nombreuses collectes. La semaine dernière, c'est à Chaumont que l'association de la Poste Orange et ses bénévoles organisaient avec l'EFS (Etablissement Français du Sang) cette manifestation. Après la très forte participation de la semaine passée sur Saint-Dizier, le nombre de donateurs était moindre à Chaumont, ce qui s'explique par la présence en ville du centre de l'EFS qui reçoit régulièrement les donateurs. Malgré tout, la salle des fêtes a fait l'objet de visites constantes qui, toutes générations confondues, ont donné un résultat honorable.

A l'accueil, les bénévoles de la Poste Orange invitaient les visiteurs à répondre à un questionnaire médical et analytique après passage à l'inscription, ces derniers recevaient les informations nécessaires sur le stand de la Poste Orange qui pour les encourager et les remercier de leur geste leur remettait un petit souvenir. Après un entretien avec le docteur Peggy Cygler,



A l'accueil, Bernard Zerovec a donné toutes les informations nécessaires à cette démarche.

c'est confortablement installés que les prélèvements avaient lieu et en moins d'un quart d'heure l'intervention indolore était terminée.

Après l'effort, le détenteur et la encore les bénévoles avaient prévu de quoi reprendre des forces avec un buffet conséquent et un accueil chaleureux. Il est bon de rappeler que pour être donneur il faut être âgé entre 18 et 70 ans, peser au moins 50 kg, être reconnu apte

lors de l'entretien médical, et ne pas venir à jeun.

Au niveau de la fréquence des dons, les hommes peuvent être prélevés 6 fois dans l'année et quatre fois pour les femmes en respectant un délai de huit semaines entre chaque don. En fin de journée, le bilan se montait à 113 donateurs, avec une quinzaine qui donnait pour la première fois.

De notre correspondant
Norbert Monzein

Jeunes donateurs

Quentin et Julien sont élèves en 2^e année production animale au lycée agricole. Ce matin là ils n'avaient pas cours et d'un commun accord ont décidé de participer à cette action. 19 ans chacun et déjà quatre dons pour l'un et trois pour l'autre, les deux jeunes originaires du Bassigny ont fait preuve de citoyenneté et montré la voie à ceux qui ne croient pas toujours à ce geste salutaire.



HAUTE-MARNE

Orléans

ASSO ■ Les donateurs de sang de La Poste et d'Orange Quinze jours de collecte en 2016



DIPLOMES. Les donateurs de sang ont été récompensés.

L'Association des donateurs de sang de La Poste et d'Orange compte 1.139 adhérents.

L'Association des donateurs de sang de La Poste et d'Orange a fait le point ses activités 2016 lors de l'assemblée générale annuelle. Bruno Cazot, le président, a insisté sur la régularité des journées de don du sang.

« En 2016, nous avons

organisé 15 journées sur Orléans et l'agglomération dans les différents sites importants de la Poste – comme La Banque Postale à Orléans La Source ou au centre de tri de Fleury-les-Aubrais – et d'Orange. Nous participons aussi à des campagnes nationales de don de moelle osseuse par une forte sensibilisation du public, notamment à l'a-

ce d'Arc. »

L'association est présente lors des journées mondiales du don du sang et du don d'organes. « Sachant qu'avec la nouvelle disposition, le don d'organes est obligatoire sauf bien sûr, si vous êtes inscrit sur le fichier national des refus. Nous avons constaté que les jeunes étaient très favorables aux dons d'organes. » ■

FINISTÈRE

Moelle osseuse. Des donateurs recherchés

L'Association des donateurs de sang finistériens de La Poste et d'Orange s'est installée, samedi après-midi, dans la galerie marchande d'Intermarché, pour une action d'information et de sensibilisation dans le cadre de la Semaine nationale du don de moelle osseuse.

L'Union nationale a pour but, depuis 1951, de sensibiliser au don du sang. Forte d'une centaine d'associations et avec 1.150 bénévoles, elle a évolué et milite aussi pour le don d'organes et le don de moelle osseuse. Ce dernier est destiné aux personnes atteintes de maladies cancéreuses, en particulier les leucémies, et de certaines atteintes du système ganglionnaire. À ne pas confondre avec la moelle épinière, la moelle osseuse sert à la fabrication des cellules sanguines, globules rouges, globules blancs et plaquettes.

La compatibilité donneur-malade est indispensable. Trouver un donneur compatible est rare. C'est pourquoi toute nouvelle inscrip-



Depuis mardi, Antoine Talon, secrétaire, Dominique Le Foll, président et Philippe Roups, vice-président, ont visité cinq centres du courrier, des bureaux de Poste et samedi, une grande surface.

tion augmente, pour chaque malade, les chances de trouver le bon donneur et d'être greffé.

Il est aujourd'hui nécessaire de recruter des nouveaux donateurs, principalement des hommes jeunes, car ils ne représentent

que 35 % des donateurs.

Dans la plupart des cas, les prélèvements se font dans le sang par cytophérèse, mais aussi par prélèvements dans les os postérieurs du bassin, sans risque de dommage pour le donneur.

L'air de la ville

LA PHOTO DU JOUR



Le don du sang, c'est aussi à "La Poste" et "Orange". Profitant de la journée Asptt "Le sport donne des elies", l'Union nationale des associations de donneurs de sang bénévoles de la Poste et d'Orange contribuent au même titre que les associations à la promotion du sang. Présidée au niveau départemental par Eric Marchandiau, elle sensibilise au don de soi au sein des entités La Poste et Orange. Au niveau national, cette association regroupe 1350 bénévoles. Outre le don du sang, les dons d'organes et de moelle osseuse sont aussi une mission de santé publique de cette association. Des partenariats pour objectif de faciliter l'information et la mobilisation des salariés et encourager le bénévolat et le don de sang en entreprise. Eric Marchandiau était accompagnée ce samedi par Jacqueline Lebegue (vice-présidente) et Christine Petit (bénévole) ici aux côtés de Claude Mergnac, président de la section tennis de table.

J. PHOTO 1 P

ASSOCIATION

Donneurs de sang et bénévoles recherchés



Autour du président Marchandiau, les donneurs de sang de la Poste et d'Orange ont rappelé les besoins en la matière. J. PHOTO 1 P

53 poches de sang prélevées, donc 53 vies potentiellement sauvées : voilà, en un chiffre, le bilan 2016 de l'Association des donneurs de sang bénévoles de la Poste et d'Orange du Vaucluse. L'association s'est réunie en assemblée générale, vendredi soir, pour revenir sur ses activités, mais aussi le besoin urgent de donneurs et de bénévoles.

Les réserves de sang locales sont toujours dans une situation critique. "Puis n'est pas une région autonome en sang", explique le président Eric Marchandiau.

Malgré les appels répétés de l'établissement français du sang, et des associations qui l'aident, les dons réalisés dans la région ne couvrent que la moitié des besoins.

Quant à la recherche de bénévoles, "pour reprendre le mot du bureau, c'est toujours à l'ordre du jour!", plaisante-t-on. Mais le manque est réel. Même parmi ceux qui se sont dégagés, l'association ne trouve pas de volontaires pour remplacer l'équipe dirigeante. "Venez, c'est du bonheur", tente Eric Marchandiau, avant d'ajouter : "et un peu de travail aussi..."

ARMAND MAJCE

COURS JEAN-JAURÈS | Les responsables souhaitent étoffer leurs rangs

Les donneurs de sang de la Poste et d'Orange lancent un appel

L'association de donneurs de sang bénévoles de la Poste et d'Orange du Vaucluse tenait son assemblée générale annuelle, dans ses locaux situés sur le site de la Poste cours Kennedy.

L'association nationale, qui fêtera l'an prochain 50 ans d'existence, est la première association française de promotion du don de sang. Dans le Vaucluse, les bénévoles informent régulièrement leurs collègues sur les différents types de don et les sensibilisent au don de sang.

Un partenariat existe avec l'établissement français du sang, pour l'organisation

de collecte mobile sur les sites de l'entreprise, ainsi qu'avec l'ERDF, afin de fédérer l'ensemble des salariés.

Tous actifs sur le territoire, les bénévoles se déplacent lors de manifestations, pour informer aussi le grand public sur le don de sang.

En 2016, trois collectes ont été organisées dont une avec les salariés d'ERDF. 73 personnes se sont présentées, 53 poches prélevées et 5 nouvelles personnes inscrites. Pour Eric Marchandiau, président, « c'est un léger mieux par rapport à l'année précédente ».

Mais il précise que « les salariés qui se rendent sur le site fixe d'Avignon ou

lors de collecte mobile dans leur village ne sont pas comptabilisés ».

L'association compte 130 adhérents répartis entre la Poste, Orange et ERDF. Mais Eric Marchandiau espère étoffer l'équipe car en 2017, il souhaite multiplier les actions et les participations de l'association, sur des stands lors de manifestations sportives ou des campagnes d'information comme la journée mondiale du don de sang.

Contact : www.dondusangpo.fr/facbook ; don du sang la Poste et Orange - Eric Marchandiau : 06 32 84 82 64



Assis de gauche à droite, Sylvain Saurel, trésorier, Eric Marchandiau, président, René Tourbet, secrétaire, Jacqueline Lebegue. Debout Françoise Salari-Origny, présidente de l'Union départementale des donneurs de sang de Vaucluse, Yannick Guivarc'h, Christine Petit et Claude Gormanian, bénévoles. Les trois derniers à l'issue de l'assemblée recevront la médaille de chevalier de l'Ordre du mérite du sang.

MEURTHE-ET-MOSELLE

Nancy

Don de moelle: «J'ai été utile!»

En faisant un don de moelle osseuse, elle a sauvé la vie d'un malade. A la veille de la semaine de mobilisation en faveur de ce geste de solidarité, une habitante de Ludres, Thérèse Lhéto, témoigne.

«**A**vec la naissance de ma fille, c'est l'un des plus beaux jours de ma vie. » Thérèse Lhéto, qui réside à Ludres en banlieue nancéienne, est toujours aussi émue à l'évocation de cette histoire qui l'a marquée à jamais. Grâce à un don de moelle osseuse, elle a sauvé la vie d'un malade : « Je me dis que j'ai été utile sur terre. »

DOSSIER

Tout commence alors qu'elle n'a que 30 ans. Sur son lieu de travail circule l'appel poignant d'une maman dont la petite fille malade a besoin d'une greffe de moelle osseuse : « Je ne connaissais pas à cette époque », explique Thérèse Lhéto. Touchée par ce drame, la jeune fille qu'elle était, déjà donneuse de sang, n'hésite pas. Après un entretien et une prise de sang, elle est éligible à une inscription sur le registre national des donneurs volontaires de moelle osseuse.

La vie continue. « Cinq ans plus tard », raconte Thérèse Lhéto, « j'en ai eu un coup de fil. Je me rapprochais de l'identité génétique d'un receveur. Des examens sont possibles plus loin. Mais je ne pouvais finalement pas donner. La compatibilité n'était pas suffisamment proche. »

« Juste une petite gêne »

Thérèse Lhéto a oublié l'épisode quand, 19 ans après ce premier appel, elle est secourue sollicitée. Elle reçoit des messages de compatibilité. Nouvel appel un mois plus tard. Elle reçoit encore quand elle se remémore la veine se bécote de fil : « Les yeux, jette à aller jus-



Thérèse Lhéto : « J'ai été tellement convaincue. La maladie s'est terminée par qu'un cancer. »

qu'au bout de l'aventure ? J'ai dit oui tout de suite. »

Thérèse Lhéto enchaîne, raconte son entrée à l'hôpital, en jeudi matin, l'analyse génétique, le prélèvement « une heure », sa sortie d'hôpital le vendredi soir. « J'étais très bien. Je sentais juste une petite gêne

au niveau de la poitrine. » Elle s'est sentie le passage pénible au moment où « l'on s'assure que votre démarche est librement consentie. »

« J'ai pleuré une seconde fois »

Des mois plus tard, en

août 2006, Thérèse Lhéto reçoit une enveloppe de l'Hôpital-mère, François de Saing : « D'abord, il y avait un compte du receveur, écrit en Anglais. Une femme qui me disait qu'elle était soignée, qu'elle avait repris ses activités. J'ai pleuré une seconde fois. »

Aujourd'hui, Thérèse Lhéto témoigne. Dès que l'occasion lui en est donnée : « J'ai été tellement convaincue. La maladie, elle s'est terminée par qu'un cancer. »

Texte : **Maria-Josée VERNIER**

« Sans don, je ne serais plus là »

« Je me souviens de la brigade, j'avais des ecchymoses sur le cou », se souvient Adeline. Son médecin lui présentait un bilan sanguin qu'elle effectuait un matin. « Le soir, j'étais hospitalisée. J'avais une leucémie. » Ce fut en 2014. La jeune femme, originaire de Toulouse (43), a 30 ans et n'a jamais eu de souci de santé. En août, une péritonite aiguë de chimiothérapie ne donne pas de résultat. Une seconde « elle n'est pas admise », explique la jeune femme. Mais très rapidement les

médecins envisagent la nécessité d'une greffe de moelle osseuse « pour consolider les chimios ». «

« Personne n'est à l'hôpital »

À défaut de donneur familial – seuls les collatéraux du malade, frère ou sœur, sont susceptibles d'offrir une compatibilité – une recherche est lancée sur le registre national des donneurs volontaires de moelle osseuse, puis sur les registres internationaux. Un candidat est identifié. Mais, au

tout dernier moment, la greffe doit être repoussée d'une semaine en raison d'une complication de l'état de santé d'Adeline. « Le donneur a accepté de repousser le jour de son intervention. Rien que ce geste, je ne l'oublierai jamais. » Par l'intermédiaire des infirmières coordinatrices de greffe du pôle hématologie du CHRU de Nancy, Adeline a, un jour, reçu une lettre de sa bienfaitrice : « Je suis juste que c'est une jeune fille allemande. Je connais ses parents. Pas plus... »

Adeline lui a répondu, par le même relais intermédiaire, garant de l'anonymat. « Cette jeune fille m'a sauvé la vie. Sans elle, je ne serais plus là. Incalculablement de santé elle-même, Adeline a toujours voulu pour le don, qu'il soit de sang, « dont on a économisé beaucoup ». De tous ces organes : « C'est un don de soi, un geste de solidarité. Il ne faut pas avoir peur. » Et, ajoute la jeune femme, « personnellement je pourrais aller à l'hôpital de la maladie. »

Repères

Loire

161 nouveaux donneurs ont été inscrits sur le registre en 2016 (70 % de femmes, 30 % d'hommes). Deux ont été amenés à faire un don.

Normandie

336 nouveaux donneurs ont été inscrits sur le registre dont 49 % de femmes et 51 % d'hommes. Six ont été amenés à faire un don.

Champagne-Ardenne

116 nouveaux donneurs ont été inscrits en 2016 (54 % de femmes et 46 % d'hommes).

Trois ont été amenés à faire un don.

Trois conditions

Pour faire un don de moelle, il faut être en parfaite santé : avoir entre 18 et 50 ans ; répondre à un examen médical et effectuer une prise de sang pour l'établissement de l'identité génétique, lors de l'inscription définitive.

Cartes donneurs

Le centre donneur pour la Lorraine :

Centre hospitalier régional universitaire de Nancy
Brachet : T. 03 83 15 48 48 (pour toute question et obtenir les volontaires dans leur démarche).

le chiffre

1 550

C'est l'objectif pour 2017 dans le Grand Est. Il faudrait 1 550 nouveaux donneurs, en particulier des hommes.



Les trois quarts des dons de moelle osseuse se font aujourd'hui sous forme de prélèvement, puis de transfusion de cellules souches à partir du flux sanguin. La ponction chirurgicale dans l'os iliaque est devenue minoritaire.

PHOTO: D. GILBERT/PH. KOFFER

En 2016, l'Agence de biomédecine a inscrit dans le Grand Est 1 157 nouvelles personnes sur le registre des donneurs volontaires de moelle osseuse. Cette année, elle se fixe pour objectif d'en recruter 1 500 supplémentaires dans la région. Et de dépasser les 300 000 inscrits au niveau national, un chiffre insuffisant au regard des besoins et de la rareté des compatibilités.

En effet, si un malade a une chance sur quatre de trouver un donneur dans sa fratrie, cette probabilité chute à une chance sur un million chez les donneurs non apparentés. Plus les donneurs seront nombreux, plus les profils génétiques seront diversifiés, plus les chances de sauver des malades seront grandes. C'est tout l'objet de la Semaine de sensibilisation qui se déroulera partout en France du 13 au 19 mars.

« Le don de moelle osseuse sauve des vies », rappelle le Dr Benoît Averland, chef du service de régulation et d'appui Nord-Est de l'Agence de biomédecine. « C'est un geste d'humanité ». Le don de moelle osseuse permet en effet de traiter 80 % des maladies graves du sang

comme les leucémies qui touchent environ 5 000 personnes en France chaque année.

Si la mobilisation s'adresse à toutes les personnes de 18 à 50 ans en parfaite santé, cette campagne 2017 insiste particulièrement sur le besoin de recruter davantage d'hommes : ils ne représentent actuellement que 35 % des effectifs du registre français mais 65 % des donneurs prélevés.

Les freins, qui demeurent, résident beaucoup dans la méconnaissance et les idées fausses : « Il y a des confusions, la peur », énumère le Dr Benoît Averland. « Les gens confondent moelle osseuse et moelle épinière, or cela n'a rien à voir. » Aujourd'hui, dans trois cas sur quatre, les cellules de la moelle osseuse sont prélevées dans le sang et seulement dans un cas sur quatre dans les os du bassin, sous anesthésie générale, et non dans la colonne vertébrale. « C'est sans risque », rappelle le Dr Averland.

Le don de moelle osseuse est un geste qui s'inscrit « dans la durée », rappelle le médecin. Une fois inscrit, un candidat donneur peut être appelé jusqu'à son 61^e anniversaire.

Roquemaure Réussite de la journée Femmes



■ Enfants et mamans enthousiastes

Pas moins de 80 participantes se sont rendues à la journée Femmes, organisée pour la troisième fois par l'ASPTT. Le principe de cette manifestation était d'inviter les femmes non-licenciées pour s'initier gratuitement à de nouvelles activités sportives et leur permettre de passer une journée agréable et conviviale.

La plupart des disciplines offrent des cours parents -

enfants : kidiaport, multisports, self défense, body-karaté, fitness, karaté.

Tout au long des trois soirées les installations intérieures du centre ont permis aux enfants de 6 ans et plus, en compagnie de leurs parents, de profiter de trois cours d'initiation d'une durée de 1 h 30.

On a remarqué l'assiduité de Franca di Salvo, l'adjointe de la mairie.

Reconnaissance et anonymat

L'anonymat est la règle. En revanche, un contact peut s'effectuer entre le donneur et le receveur. Les courriers entre eux transitent par l'intermédiaire des professionnels de santé qui veillent scrupuleusement à garantir l'anonymat du don. Ils ne comportent aucun élément susceptible d'identifier le patient ou son bienfaiteur.

ABONNEMENT



MARGUERITE INFO

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je souhaite m'abonner pour un an au magazine Marguerite Info, soit 4 numéros pour 10 euros

Mes coordonnées

Nom, Prénom :
Adresse :
Téléphone :
Email :

Je règle par :

Chèque bancaire à l'ordre de
Union Nationale Don du sang

- ☐ Je souhaite recevoir des informations par mail de l'Union Nationale pour le don du sang
☐ Je souhaite commander d'anciens numéros du magazine (3€ l'unité)
(précisez lesquels :

Le bulletin d'abonnement est à renvoyer à :

DON DU SANG LA POSTE - ORANGE
8 RUE BRILLAT SAVARIN
75013 PARIS

SOUTENIR L'UNION NATIONALE POUR LE DON DU SANG

■ Le saviez-vous ?

L'Union Nationale fut le premier groupement de donneurs de sang à être constitué en milieu professionnel. Créée en 1951, l'association n'a cessé d'évoluer et est aujourd'hui encore la plus importante du pays. Elle regroupe une centaine d'associations à travers toute la France jusque dans les DOM, soit près de 1350 postiers et télécommunicants bénévoles engagés au service du don de soi.

■ Le don de soi, c'est quoi ?

Certaines maladies nécessitent de recevoir une transfusion sanguine ou une greffe d'organe pour survivre. Or, aucun produit ni objet ne sont aujourd'hui capables de se substituer complètement au sang humain et aux organes vitaux. **Ces éléments sont irremplaçables et indispensables à la vie. Chacun d'entre nous peut, un jour, avoir besoin d'en bénéficier.** Faire don de soi, c'est faire un acte généreux et responsable, en se constituant donneur, mais également en prenant le temps de sensibiliser ses proches et son entourage sur l'importance du don.

■ S'engager pour sauver des vies

Si le besoin en produits humains est constant, la nécessité de transmettre cet élan solidaire aux générations futures l'est tout autant. Si vous souhaitez devenir bénévole et aider l'Union Nationale et les associations qui la composent à poursuivre leur mission de sensibilisation, contactez-nous au **01.48.42.10.09**, par mail contact@dondusanglpo.fr ou via notre page Facebook **Don du sang La Poste- Orange**.

Vous pouvez également participer à la création et la diffusion des outils de communication de l'association en soutenant financièrement l'Union et en renvoyant le bon de soutien ci-dessous.

BON DE SOUTIEN

***Dispositions fiscales :** à réception de votre don, un reçu fiscal vous permettant d'obtenir une réduction d'impôt de 66% du montant de votre don (dans la limite de 20% de vos revenus nets) vous sera adressé. Si par exemple, vous donnez 10 euros, cela ne vous coûtera réellement que 3.40 euros. Un reçu fiscal sera délivré pour tout don supérieur à 8 euros.



Adresse libre réponse (ne pas affranchir)

Don du sang La Poste – Orange

Libre réponse 24253

75642 Paris Cedex 13

Je donne

☐ 10 euros*

☐ 20 euros*

☐ 50 euros*

☐ autre* : _____

Je règle par chèque bancaire à l'ordre de :
Union Nationale Don du sang

Coordonnées du donateur pour reçu fiscal

Nom, Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Email : _____

Informatique et Libertés :

Conformément à la loi du 6/1/78, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification des données personnelles vous concernant, en vous adressant au siège de l'Union Nationale.





FFDSB

14 JUIN
JOURNÉE
MONDIALE
DES DONNEURS
DE SANG

A, B, O,

CERTAINES LETTRES
ONT PLUS DE POUVOIR
QUE D'AUTRES.

QUEL QUE SOIT VOTRE GROUPE SANGUIN,
DONNEZ VOTRE SANG !

A+ DANS NOS LIEUX DE COLLECTE !



#JMDS #MissingType



dondesang.efs.santa.fr

